



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP externe et CAFEP - CAPLP

Section : langues vivantes - lettres

Option : allemand - lettres

Session 2024

Rapport de jury présenté par :
Rémy CORTELL
Inspecteur de l'Éducation nationale
Président du jury

Laurence KANOUTÉ
Inspectrice de l'Éducation nationale
Vice-présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Sommaire

Observations sur la session 2024	page 3
Remerciements	page 4
Bilan chiffré.....	page 5
Epreuves de concours pour la session 2024	

PARTIE 1 : Rapports sur les épreuves écrites d'admissibilité

- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'allemand..... page 6
- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres..... page 10

PARTIE 2 : Rapports sur les épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon dans la valence allemand
- Epreuve de leçon dans la valence lettres
- Epreuve d'entretien avec le jury.....

Annexes.....page 40

- Sujets d'admission Allemand
- Sujets d'admission Lettres

Observations sur la session 2024

La session 2024 du CAPLP externe allemand-lettres a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes avec des épreuves écrites et orales organisées aux dates prévues.

Force est de constater que la tendance observée au cours des années précédentes relative à la baisse d'attractivité du CAPLP allemand-lettres, et en particulier depuis 2021, s'est confirmée voire accentuée en 2024. Ce constat intervient dans un contexte commun à l'ensemble des concours de recrutement de professeurs mais il affecte d'autant plus les concours de petite taille.

Si seize candidats se sont inscrits au concours, seuls cinq ont composé le jour des épreuves écrites et trois d'entre eux ont été déclarés admissibles, dont un candidat au CAFEP (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé) et deux pour le concours du public. Ces trois candidats admissibles ont été admis. Une des conséquences de la réduction du nombre des candidats est la difficulté, au moment de rédiger le rapport de jury, de dégager des lignes de crêtes significatives. Cinq copies corrigées et trois candidats entendus lors de l'épreuve orale ne constituent pas une base d'analyse véritablement robuste. Toutefois le rapport présenté cette année entend bien apporter une aide aux candidats à venir.

Le jury renouvelle les alertes précédentes. Malgré toutes les qualités personnelles des candidats présents, des inquiétudes demeurent quant au niveau académique observé, particulièrement en français. Les prestations, quelle que soit l'entrée, littérature, grammaire ou pédagogie, ne sont pas toujours à hauteur de l'attendu. Des fragilités ont pu être observées dès la correction des copies de l'épreuve écrite. Le caractère bivalent du CAPLP allemand- lettres nécessite une préparation approfondie dans les deux valences. Il convient de l'écrire encore et toujours.

La petite taille de ce concours ne doit pas faire oublier son importance pour le maintien de l'enseignement de l'allemand dans les établissements de la voie professionnelle, un maintien dont les enjeux sont la diversité de la carte des langues et les opportunités de mobilité dans les pays germanophones, garantie d'une meilleure insertion professionnelle des lycéens qui préparent un CAP ou un baccalauréat professionnel.

Remerciements

Le CAPLP allemand-lettres a rejoint en 2022 à Vannes le CAPES externe d'allemand pour ses épreuves orales. Le personnel de la cité scolaire privée Saint-Joseph a réservé cette année encore aux membres du jury et aux candidats un accueil dont il faut souligner le grand professionnalisme. Que monsieur le Directeur et ses équipes trouvent ici l'expression de la reconnaissance des acteurs du concours. Le jury, singulièrement son directoire, a pu aussi compter à toutes les étapes sur l'accompagnement attentif de la Sous-direction du recrutement – D3 de la Direction générale des ressources humaines. Ainsi, la réussite de cette session 2024 résulte comme l'an dernier d'un fort engagement collectif. Il reste au jury à adresser ses plus vives félicitations aux candidats déclarés admis et à inviter les candidats ajournés à poursuivre leurs efforts en vue de la session 2025.

Bilan chiffré de la session 2024

Sessions	CAPLP externe							CAFEP-PLP externe						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Postes	4	5	5	5	5	5	5	1	1	1	1	1	1	1
Inscrits	69	48	35	43	13	11	11	6	14	8	9	8	5	5
Présents à l'écrit	25	11	15	16	4	5	2	1	4	1	0	1	2	3
Admissibles	15	11	5	10	3	4	2	1	3	/	0	1	2	1
Barre d'admissibilité	9,78	7,88	/	7,50	7,75	8,75	9,25	10,28	7,75	/	/	10	9,75	12
Barre d'admission	11,88	10,04	10,38	9,17	10	11,33	10,27	13	13,30	10	/	/	11,67	11,52
Admis sur liste principale	4	5	5	5	3	3	2	1	1	0	0	1	1	1
Inscrits sur liste complémentaire	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

Partie 1 : épreuves écrites d'admissibilité

1.1 Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de langue vivante (allemand)

Rapport établi par Denis MALHEIRO et Odile PAGEAUX

Définition de l'épreuve

Le candidat est invité dans un premier temps à produire en langue vivante étrangère une analyse critique de documents dans la langue concernée et, le cas échéant, de documents iconographiques se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec les programmes d'enseignement de langues vivantes étrangères des classes de CAP et de baccalauréat professionnel.

Il construit et présente dans un second temps en français une séquence pédagogique en réponse à un sujet ou des consignes données par le jury. L'appareil de questionnement vise à amener le candidat à prendre en compte les besoins linguistiques et culturels des élèves ; il comporte l'étude d'un fait de langue en vue de son application didactique.

Remarques générales

Si ces remarques s'appliquaient déjà pour la session 2022, qui a vu la première mise en œuvre des nouvelles modalités du concours, ainsi que pour la session 2023, nous invitons cependant les futurs candidats à consulter également les rapports de jury des sessions antérieures car ils proposent des pistes et des aides toujours utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

Présentation du sujet :

Le dossier est composé de cinq documents :

Trois documents textuels :

Un extrait de l'ouvrage de Jan Plamper « Das neue Wir. Warum Migration dazu gehört. Eine andere Geschichte der Deutschen ». S. Fischer Verlag, 2019.

Un article intitulé « Partnerschaft zur Fachkräftegewinnung » issu du site bmas.de (Bundesministerium für Arbeit und Soziales), 05.06.2023, actant un partenariat entre l'Allemagne et le Brésil.

Un article de la rubrique « Migrationsgeschichte in Bildern » tiré du site « Dokumentationszentrum und Museum über die Migration in Deutschland » de 2023, relatant l'histoire des « Vertragsarbeiter » en R.D.A.

Des documents iconographiques :

Un ensemble de documents iconographiques témoignant des vagues de migrations sur plusieurs décennies en Allemagne.

Quatre « Unes » de la presse allemande (Bild, Spiegel, Focus, Stern) présentant les interrogations et les inquiétudes face au courant migratoire.

Commentaire en allemand

La consigne invite les candidats à commenter l'ensemble des documents en les croisant et en mobilisant leurs connaissances personnelles sur les phénomènes migratoires dans l'histoire allemande de l'après-guerre. Le commentaire demeurait libre et laissait ainsi au candidat le choix du plan et des thèmes à développer. Or celui-ci s'est souvent réduit à une série de paraphrases ou à la simple juxtaposition de citations extraites des textes ou des documents commentés au fil de l'eau.

De plus, même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, leurs productions écrites se sont révélées au final pour certaines peu ou pas assez satisfaisantes compte tenu d'un niveau de langue très faible voire insuffisant.

- **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur l'histoire des migrations en Allemagne, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique pour l'épreuve d'allemand. Néanmoins les candidats sont invités à mobiliser des connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles. Ainsi le jury invite-t-il les futurs candidats à consolider leur culture générale de germaniste, à s'entraîner à mobiliser leurs connaissances à bon escient afin d'éviter de donner l'impression d'un étalage intempestif de références, parfois éloignées du sujet et peu pertinentes.

- **Élaborer un plan**

Lors de cette session, les candidats ont respecté l'annonce de leur plan et proposé pour la plupart un développement structuré et cohérent. Cependant, pour certaines copies, si l'introduction est correcte, tant du point de vue méthodologique que linguistique, le développement devient confus et brouillon. Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr* ! Le jury observe par ailleurs que des copies restent sans conclusion ou avec une conclusion inachevée. Les candidats doivent également veiller, dans un souci de clarté, à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Il convient ainsi de laisser un espace entre les différentes parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. Il est par ailleurs inutile de recopier la consigne. La question ayant été posée de façon ouverte, les candidats avaient toute latitude pour proposer le plan de leur choix, pour peu que celui-ci s'avère pertinent. Mais souvent le jury a constaté beaucoup de paraphrase sans véritable analyse du sujet, et de nombreuses généralités sans lien avec la thématique.

- **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La qualité de la langue est fondamentale dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs d'allemand. Le jury constate que les connaissances de base ne sont pas toujours acquises. Ces difficultés linguistiques sont multiples : étroitesse des champs lexicaux disponibles, nombreuses erreurs orthographiques et manque de maîtrise des outils grammaticaux. Elles desservent l'expression et la compréhension de la copie. La lecture devient alors fastidieuse et cela nuit à la valorisation d'éléments d'analyse pertinents. D'autre part, un registre de langue « spontané » voire familier ne peut correspondre à celui attendu à l'écrit. Rappelons également qu'il est important d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie (lisibilité de l'écriture, absence de ratures etc.). Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les futurs candidats à :

- tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports

- des sessions précédentes ;
- lire des textes en allemand de nature la plus variée possible ;
- saisir toutes les opportunités de pratiquer la langue à l'oral et à l'écrit.

- **Pistes d'exploitation**

Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent. Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, etc.), et qu'il rédige dans un allemand correct.

- **Quelques pistes de réflexion**

Les candidats pourront, par exemple, s'appuyer sur les éléments historiques et l'analyse réflexive portés par Jan Plamper dans son essai paru en 2019 (doc. A), et croiser ces éléments avec les informations recueillies dans les autres documents et/ou leurs connaissances personnelles.

Jan Plamper, « Das neue Wir. Warum Migration dazu gehört. Eine andere Geschichte der Deutschen »

Dans son essai, l'historien et universitaire allemand Jan Plamper met en lumière la difficulté pour la République Fédérale d'Allemagne de se définir, depuis 1945, comme une nation d'immigration et non plus d'émigration.

Il évoque, notamment, la différence entre l'approche française et anglo-saxonne de la notion de « nation » d'une part, qui s'articule autour de l'idée de destin commun, et d'autre part l'approche germanique basée sur la culture, la langue et le peuple.

La notion de « citoyenneté » est donc dominante chez les Anglo-Américains alors que c'est celle du « peuple » qui prévaut pour les Allemands.

L'existence récente d'un État allemand uni serait donc une des explications au fait ne pas reconnaître suffisamment clairement que l'Allemagne est devenue une terre d'immigration.

Le document B témoigne de la collaboration entre la République Fédérale d'Allemagne et le Brésil, s'agissant du thème de l'immigration « équitable ». Le document est illustré par la photo du ministre allemand du travail et des affaires sociales, Hubertus Heil, signant un contrat de coopération avec son homologue brésilien Luiz Marinho.

De fait, l'Allemagne et sa classe politique et économique reconnaissent organiser et planifier une immigration choisie en lui offrant des conditions d'accueil favorables sans pour autant provoquer un dumping salarial. Le candidat peut donc aisément relier les deux premiers documents entre eux, qui se font écho.

Le document C regroupe des documents iconographiques reflétant la notion d' « intégration » au sens large du terme, de l'iconique selfie d'Angela Merkel avec un jeune Syrien jusqu'à l'ouvrage de Günter Wallraff, « Ganz unten », récit majeur des années 1980 relatant les difficultés rencontrées par les travailleurs immigrés turcs, voire le rejet. On attend du candidat qu'il exprime une problématique commune à ces documents ainsi qu'à l'ensemble du corpus. On ne saurait trop conseiller de ne pas se focaliser sur un ou deux de ces documents et d'intégrer l'ensemble de ce qui est proposé dans son raisonnement.

Le document D complète la réflexion sur ce thème par un aspect peut-être moins connu des

germanistes : l'immigration en RDA. Avec l'exemple des travailleurs vietnamiens sous contrat, le candidat peut illustrer la problématique de l'immigration par des exemples différents de ceux de l'Ouest, notamment la restriction de contacts, voulue par le régime, entre citoyens de la RDA et travailleurs étrangers. Les multiples difficultés rencontrées par ces travailleurs, à savoir le racisme sous-jacent dans la société, a éclaté au grand jour lors de la chute du régime est-allemand lorsque ces personnes ont dû quitter brutalement ce qui était entre-temps devenu l'Allemagne réunifiée.

En plus des « Unes » de presse (**document E**) qui complètent les éléments du corpus, le candidat peut faire appel à ses connaissances culturelles, politiques ou sociétales pour étayer sa réflexion sur les courants migratoires, les intégrer non seulement dans l'Allemagne d'aujourd'hui mais également dans celle de demain.

Présentation en français d'une séquence pédagogique

- **Rappel des consignes**

Pour rappel, le candidat doit élaborer et présenter en français une séquence pédagogique pour une classe de terminale baccalauréat professionnel mobilisée pour participer à un projet pluridisciplinaire dans le cadre de la Journée internationale des migrants. Le niveau des élèves en allemand est hétérogène, du niveau A2 à B2 du CECRL.

Pour ce faire, le candidat devra prendre en compte les consignes indiquées dans le sujet, à savoir :

- analyser les potentialités didactiques des différents documents ;
- étudier la diversité des marqueurs spatio-temporels dans le document A et proposer une manière de les aborder et de les exploiter dans une perspective actionnelle avec les élèves ;
- présenter un projet éducatif et montrer comment les besoins linguistiques et culturels des élèves seront pris en compte ;
- décrire en particulier les étapes essentielles du projet et la façon dont sont évalués les acquis des élèves à l'issue de ce parcours pédagogique.

- **Les attentes du jury**

Il est utile de rappeler que le jury n'attend pas de proposition précise devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé, que toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL visé, la classe de lycée professionnel et le scénario pédagogique proposés.

Les candidats ne sont pas tenus de prendre en compte tous les documents attendus. Il serait néanmoins pertinent d'annoncer en premier lieu quels documents sont retenus et d'en expliciter les potentialités didactiques.

Les copies des candidats témoignent de connaissances pédagogiques et didactiques avérées. Les critères formels d'un projet pédagogique sont souvent respectés : annonce d'une tâche finale, projet décliné en étapes, objectifs linguistiques et culturels intégrés, évaluation. Certains candidats ont proposé des formes sociales de travail diversifiées (travail en îlots, pédagogie différenciée), ainsi que des tâches finales adaptées.

La lecture des projets pédagogiques appelle cependant les observations suivantes :

- Les candidats ont souvent effectué une lecture superficielle des documents, sans les mettre en lien et les articuler de façon cohérente au service d'un projet. Ils n'ont pas pu les exploiter de

façon pertinente et se sont contentés de commenter les documents du corpus sans véritablement les analyser.

- Le jury regrette que le fait de langue ne soit pas toujours pris en compte ou, s'il l'a été, il n'a pas été intégré dans une perspective actionnelle, perdant ainsi du sens.
- La finalité du projet et les compétences à acquérir, tant linguistiques que culturelles, n'ont pas été identifiées et formalisées. Les besoins des élèves ont été insuffisamment pris en compte et exploités au travers d'activités d'apprentissage et d'entraînement, les tâches communicatives sont peu développées ou déconnectées du projet final, rendant la démarche abstraite.
- Les étapes ne comprennent pas de dynamique ni de progression dans l'apprentissage des outils culturels et linguistiques.
- Le projet se réduit souvent à un catalogue d'activités grammaticales et lexicales superposées sans lien réel.
- Les acquis des élèves et la tâche finale ne sont pas toujours évalués.
- Le projet ne se réfère pas toujours au programme en vigueur en baccalauréat professionnel.

1.2 Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres

Rapport établi par Jean-Pascal DUFLOS et Sanah JASSIN

1.2.1 Les modalités de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve d'admissibilité : « A partir d'un dossier constitué de plusieurs textes littéraires appartenant ou non à une même œuvre et éventuellement d'œuvres iconographiques et de supports pédagogiques (extraits de manuels, travaux d'élèves, etc.) se rapportant à un des objets d'études des programmes de l'enseignement professionnel, le candidat est mis en situation :

- de proposer une présentation d'ensemble du dossier et des pistes d'analyse et d'interprétation d'un de ces textes littéraires indiqué par le jury ;
- de traiter une question de langue se rapportant à ce texte ;
- d'inscrire l'étude de ce même texte, à partir d'une consigne du jury, dans une séquence pédagogique qu'il lui reviendra d'expliquer, et qui comprendra obligatoirement un travail sur la langue avec les élèves. ».

Les 20 points sont répartis comme suit : 6/6/8.

« Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe) ».

La durée de cette épreuve est de six heures.

1.2.2 Attentes et conseils

L'épreuve comporte désormais trois consignes. Le jury invite les candidats à numéroter les pages avec soin et à séparer les réponses à ces trois consignes. Il n'est cependant pas nécessaire de recopier les questions.

D'un futur professeur, il est attendu la capacité de rédiger une copie soignée, aérée, dont la présentation générale et la graphie ne font pas obstacle à la lecture et à la compréhension. Ainsi les réponses doivent-elles apparaître structurées en paragraphes marqués par des retraits et des blancs typographiques. A l'inverse, il n'est pas opportun de laisser de trop longs espaces entre les parties effectivement rédigées. Les correcteurs ont apprécié les copies qui offraient la possibilité d'une lecture fluide, balisée par des transitions, des connecteurs logiques et l'énoncé d'idées directrices. Cette capacité de rédaction doit permettre aux candidats de présenter *in fine* une copie dont la longueur est adaptée aux exercices demandés. Il apparaît peu vraisemblable de pouvoir répondre en quatre ou cinq pages seulement. S'entraîner à la rédaction, s'entraîner à une forme d'endurance et de continuité rédactionnelle, est ainsi un indispensable de la préparation.

Les professeurs d'allemand-lettres ont pour certains vocation à enseigner le français autant que l'allemand. Le concours de recrutement est l'occasion de vérifier les acquis langagiers et linguistiques qui fonderont leur autorité académique, sans préjuger de la formation en français qu'ils recevront ultérieurement. Ainsi convient-il de rappeler certaines exigences :

- maîtriser la langue française à l'écrit (syntaxe, orthographe, lexique) est nécessairement attendu ;
- proscrire un niveau de langue familier (vocabulaire de la langue des réseaux sociaux, tournures elliptiques, abréviations...);
- connaître les notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique (conjugaison, accords, structure de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, morphologie) ;
- être entraîné à lire de manière « compétent[e] et critique » des textes littéraires ;
- pratiquer l'explication de texte et le commentaire composé, le plus souvent possible, pour se préparer aux épreuves, écrites et orales, donc à l'approche interprétative des œuvres, textes intégraux ou extraits groupés.

En somme, l'attention des candidats est attirée sur l'importance d'avoir à démontrer leur maîtrise de la langue française (clarté, justesse, précision). Cette langue est discipline académique, matière d'enseignement, mais aussi langue de scolarisation, de culture, d'intégration, et en premier lieu vecteur de la communication pédagogique. Pour le professeur, c'est à la fois une matière d'œuvre précieuse et un outil de travail sophistiqué. Sous-estimer cet aspect du concours de recrutement limite forcément les chances de réussite.

1) Présentation d'ensemble du dossier et pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire

Présentation du dossier

Il s'agit de soumettre au jury sa propre lecture du dossier. L'ensemble des documents qui le composent doivent être brièvement présentés : nature, caractéristiques, thématique, enjeux. Il est attendu des candidats qu'ils identifient ce qui fait la cohérence du corpus, son unité et qu'ils mettent en relation ce dossier avec un cycle, un niveau et un objet d'étude.

La présentation du corpus est parfois négligée avec une entrée *in médias res* sur le premier texte du dossier. Ainsi convient-il de bien faire attention au risque de présentation lacunaire du dossier ou encore et au contraire, à une hypertrophie de cette partie au détriment de l'analyse et de l'interprétation.

Erreurs à éviter :

- oublier ou mettre de côté un ou plusieurs documents ;
- résumer chaque document ;
- débiter l'analyse d'un document ;
- insuffisamment établir la cohérence du corpus ;
- plaquer des savoirs sans en expliciter les liens avec un document au risque de se perdre en digression.

Cette première étape de la consigne est à distinguer de la seconde, en prenant soin de marquer typographiquement par un saut de ligne le passage d'une étape à la suivante pour éviter la confusion entre la présentation du dossier et l'analyse du texte.

Pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire

L'exercice consiste à rendre compte à l'écrit de manière structurée et argumentée de ses propres axes d'interprétation du texte identifié par la consigne. Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent tout à la fois sur le sujet du texte (quoi ?), sur la manière dont il est rédigé (comment ?) et sur les enjeux (pourquoi ces choix d'écriture ont-ils été opérés au service du traitement d'un tel sujet ?). Il est attendu qu'ils appuient leurs réflexions sur des indices textuels identifiés, qu'ils en déduisent les effets produits sur le lecteur (la suggestion) pour parvenir *in fine* à une interprétation des intentions de l'auteur.

Conseils :

- Annoter un texte : un geste à acquérir

Pour bien appréhender le texte, le candidat procède à une analyse précise au fur et à mesure de lectures liminaires (prise de notes au recto seulement des feuilles de brouillon). Il repère et isole les éléments signifiants (sens général, sens littéral des passages, implicite suggéré par les choix d'écriture, suggestion des figures et tours). Une telle analyse conduit le candidat à formaliser une problématique littéraire qui questionne à la fois le fond et la forme du texte, et à choisir des axes privilégiés d'interprétation afin de résoudre cette problématique. Il s'agit d'organiser un plan qui reprendra en les combinant toutes les remarques, observations et découvertes notées précédemment (brouillons) afin de révéler les points saillants du texte dans sa forme et dans ses enjeux.

Savoir choisir ses outils d'analyse - il en faut évidemment - est la marque du bon lecteur. Les notions doivent être utilisées à bon escient et surtout bien identifiées dans le texte puis reliées à un axe du commentaire pour faire preuve.

C'est peu à peu en pratiquant que le candidat acquerra cette méthode (en particulier pour cerner la notion de problématique en analyse littéraire) et en maîtrisera le tempo car il est important d'engager la plus forte efficacité au cours de cette première phase afin de laisser à la phase de rédaction un temps suffisant pour conserver le contrôle et de ne pas écrire dans l'urgence. Le stress conduit à relâcher l'attention donc la qualité de la rédaction.

- Donner du sens à son propos

La réponse donnée à cette nécessité établit en quelque sorte le contrat de lecture avec les correcteurs. Elle s'acquiesce d'une thématique et d'une contextualisation du texte proposé, suivies de l'annonce d'une problématique qui sera le fil conducteur des axes de lecture retenus et présentés ensuite.

Au moment de déterminer la problématique et les axes, quelques erreurs se doivent d'être évitées :

- l'absence pure et simple de problématique : or il est indispensable de transposer le questionnement du professeur en un questionnement accessible aux élèves et susceptible de servir de fil conducteur à une séance ;
- la question passe-partout (« Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ? ») ;
- celle qui conduit à prendre en considération l'ensemble des textes et autres documents proposés dans le dossier alors que la consigne ne porte que sur un seul texte ;
- celle qui consiste à tirer l'analyse et l'interprétation vers la dissertation historique ou sociologique.

Voici un exemple de problématique pour le texte qui était soumis à l'étude cette année : « Comment, à travers un même discours, Cyrano fait-il naître l'amour et mourir le sien ? »

Au moment d'arrêter un projet de lecture, de formaliser sa problématique, il convient donc de se garder de vouloir à tout prix retrouver forcément, dans l'étude d'une page, ce que l'on sait par ailleurs des intentions d'un auteur à l'échelle d'un livre ou de l'ensemble de sa bibliographie. Le jour du concours, il s'agit d'interroger précisément quelques paragraphes et non de disserte sur une œuvre, si belle, si patrimoniale soit-elle.

- Construire un développement

Les candidats ont toute latitude pour proposer les axes de lecture de leur choix, pour peu que ceux-ci soient pertinents, c'est-à-dire qu'ils retiennent l'attention des correcteurs et qu'à partir d'eux, se déroule progressivement la démonstration qui prend en charge la problématique. Il n'est donc pas attendu *a priori* de lecture linéaire.

Le développement se compose en conséquence de paragraphes qui déploient les axes de lecture, liés entre eux, et par lesquels la réflexion progresse vers la résolution de la problématique annoncée dans l'introduction. Ces axes, dont le nombre correspond à l'annonce en introduction, se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens.

Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties, de modèle type. Cependant, le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq entrées successives et différentes prend le risque de rédiger un catalogue thématique sans fil conducteur et sans progression vers une interprétation, et donc de se disperser sans réussir à isoler des axes de lecture probants.

La manière de citer des passages d'un texte constitue un point de vigilance. Les citations, choisies pour illustrer les explications, le sont avec un souci de précision. Elles restent mesurées en termes de longueur et de nombre. Elles respectent l'usage des guillemets.

Lire, lire et lire sans cesser de se cultiver. Tel pourrait être le dernier conseil, mais pas le moindre et pas le plus rebutant, aux candidats bien décidés à mettre toutes les chances de leur côté. Lire les œuvres au programme d'abord, mais aussi lire des romans, des recueils de poésie, des pièces de théâtre, selon son goût et les rencontres de papier. Ne pas hésiter à parcourir le plus souvent possible des manuels de lycée général, de LP, des anthologies, des précis, des abrégés. Préparant un concours bivalent, il s'agit moins de viser la spécialisation que d'élargir le plus possible ses repères et ses références littéraires et culturelles.

On attend des candidats qu'ils mobilisent des connaissances techniques propres à la discipline et une solide culture générale, et d'abord en histoire littéraire. Trop réduite, celle-ci interroge sur les qualifications d'un candidat qui devra ensuite répondre devant la classe à la légitime curiosité des

élèves. Les références culturelles seront d'autant plus valorisantes qu'elles viendront à bon escient étayer telle ou telle partie du devoir. Les candidats ne sont certes pas tenus à un savoir encyclopédique. Il est toutefois attendu qu'ils sachent par exemple exploiter les marques et indices donnés par le texte et le paratexte.

Erreurs à éviter :

- considérer le texte comme un simple prétexte à restitution de connaissances ;
- coller des citations qui ne retiennent que certains aspects étroitement anecdotiques, sans fil conducteur explicatif ni mise en perspective ;
- paraphraser : reformuler le texte travaillé au risque d'abimer sa valeur littéraire, celle justement qu'il est question de mettre en lumière ; la paraphrase donne l'illusion de s'approprier la matière du texte mais éloigne en fait du cap à suivre : donner du sens à cette matière textuelle ;
- citer de manière allusive une figure, même rare, sans en exploiter l'usage ;
- manquer de culture générale ou méconnaître l'histoire littéraire : anachronisme, contre-sens, ignorance pure et simple

2) Traitement d'une question de langue se rapportant à un texte

Il est bien sûr conseillé de se présenter le jour de l'épreuve en capacité d'identifier et d'analyser des faits de langue. Les candidats doivent noter que la question d'étude de la langue ne consiste pas en une analyse sémantique mais en l'étude d'un fait de langue.

Trop de réponses sont allusives, incomplètes, erronées voire absentes. Il est important que les candidats désireux de mettre toutes les chances de réussite de leur côté ne négligent pas cet aspect de la préparation. Il faut souligner que de nombreux professeurs d'allemand-lettres en exercice dispensent un enseignement de français, que cet enseignement vise à développer chez leurs élèves la compétence de maîtrise de la langue française (poursuite des objectifs du domaine 1 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture¹). Soulignons également que « Maîtriser la langue française à des fins de communication » et « Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement » sont deux compétences inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation².

Certes, l'année de formation en INSPE permet de travailler cette matière académique et pédagogique, et de se former, mais il serait illusoire de penser que, de ce fait, « cela peut attendre ».

Il est nécessaire que le temps de préparation au concours soit aussi un temps de remédiation et de mise à niveau pour le futur professeur qui pourra pour commencer prendre appui sur *La grammaire du français. Terminologie grammaticale* par Philippe Monneret et Fabrice Poli, consultable en ligne sur le site Eduscol³. Cet ouvrage a pour vocation d'énumérer, de définir et d'illustrer les notions dont la connaissance est requise pour enseigner la grammaire dans les classes des premier et second degrés.

3) Conception et rédaction d'une séquence pédagogique comprenant un travail sur la langue

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence pédagogique prenant appui sur le dossier en lien avec un des objets d'étude au programme de CAP ou de baccalauréat professionnel.

¹ <https://eduscol.education.fr/139/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>

² <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

³ <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à exploiter un dossier composé de supports divers tels que des textes littéraires extraits d'une même œuvre, un document iconographique et des documents didactiques afin de les inscrire dans une situation d'enseignement.

Démarche

Une lecture attentive et problématisée du corpus proposé

Le candidat doit accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit être accessible aux élèves tout en étant complexe, ambitieuse, dans les enjeux qu'elle porte. Elle doit « faire sens », tant comme porteuse d'objectifs d'apprentissage que dans une perspective éducative.

Exemples de problématiques :

- De quelle manière l'œuvre littéraire d'Edmond Rostand illustre-t-elle une expression sensible et éloquente, susceptible d'être source d'inspiration encore aujourd'hui ?
- Comment affirmer son opinion dans la vie quotidienne, professionnelle ?
- En quoi le recours à un tiers permet-il d'exprimer ses propres sentiments ?

Un projet de séquence

Pour rappel, une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances où vont alterner, se répondre et se compléter des temps forts en termes d'apprentissage consacrés à la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'étude de la langue. L'unité et la cohérence de l'ensemble sont garanties par un projet fédérateur en lien avec une œuvre intégrale ou un groupement de textes et documents.

La séquence proposée doit donc être ancrée dans un objet d'étude et permettre à l'élève de développer une réflexion tout en construisant les quatre compétences visées par l'enseignement des lettres :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer,
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire,
- devenir un lecteur compétent et critique,
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Au fil des séances, des tâches complexes sont proposées. Elles visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes. La mise en lien des textes et documents est fondamentale et les candidats interrogent les finalités du corpus proposé et montrent en quoi il permet d'organiser des situations d'apprentissage formatrices. Ils doivent être en mesure d'expliquer les démarches retenues et d'en formuler les objectifs.

Plusieurs candidats ont su lors de cette session lier le projet de séquence à un niveau de classe, à un objet d'étude et à leurs enjeux et notions-clés. Cela dénote leur ambition de connaître les programmes et de se saisir de leurs enjeux.

Les candidats ont su reprendre dans leur séquence la question de grammaire en particulier le glissement du vouvoiement au tutoiement (acte III scène 7) en associant le sens à la forme.

Conseils

Le candidat est invité à mobiliser ses connaissances didactiques au service d'une réflexion sur les apprentissages en français (quatre compétences des programmes). Il doit se demander pour quelles raisons il propose telle ou telle activité. En quoi celle-ci permet-elle de participer à l'acquisition des

quatre compétences du programme de CAP et de baccalauréat professionnel ? Il est important de rappeler la nécessité, pour guider les élèves, d'inscrire les activités dans un projet de lecture, d'expression écrite ou orale, en précisant les objectifs d'apprentissage.

Le guidage pédagogique pour les élèves doit être clairement formulé, témoignant d'une maîtrise de la langue correcte dans la rédaction des consignes dont la pertinence et l'efficacité représentent un sujet de réflexion en soi.

Le jury évalue également comment sont pris en compte les acquis et les besoins des élèves. S'il n'est du reste pas attendu en la matière que le candidat développe des solutions totalement novatrices et originales, il est néanmoins dommageable de faire l'impasse sur les notions de différenciation et d'individualisation.

Il convient enfin de proposer un déroulement raisonnable dans un laps de temps réaliste. Pour étudier les textes littéraires et les documents, pour exploiter le corpus en repérant bien sa cohérence, des connaissances littéraires et culturelles sont nécessaires ; les lacunes en termes de culture générale pénalisent les candidats. Mais il s'agit aussi de se confronter aux éléments du corpus en se gardant d'y plaquer des connaissances décontextualisées et des représentations qui risquent d'éloigner des enjeux attachés à celui-ci : enjeux littéraires mais aussi, en la circonstance, enjeux didactiques et pédagogiques.

Plus généralement, le jury a apprécié lorsque les candidats ont pensé à :

- Impliquer les élèves dans la séquence et susciter leur motivation, en permettant à leur sensibilité et leur ressenti de s'exprimer (intérêt pour le brio de Cyrano -Acte I scène 4). C'est l'occasion de parler du jeu des apparences ou des injonctions sociales, des réseaux sociaux (acte II scène 8). C'est aussi celle de les sensibiliser à la lecture de documents iconographiques, les affiches renvoyant à la variété des points de vue des metteurs en scène sur Cyrano. Leur étude permettait de déduire son portrait moral (esprit libre, courageux, fidèle...).
- Garder comme cap, au moment de formuler une problématique, d'accompagner les élèves vers la mise en relation des documents du corpus pour comprendre les enjeux de l'objet d'étude : « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence ».

Voici à titre d'exemple quelques propositions d'activités relevées dans les copies :

Interpréter les scènes en fonctions des sentiments attendus/des didascalies (mise en voix de la lettre révélatrice de la vérité).

S'approprier le texte en rétablissant une ponctuation supprimée comme enjeu essentiel du texte théâtral.

Gérer son souffle lors d'une lecture expressive.

Réaliser une réécriture actualisée de la scène 8 de l'acte II (tirade des « Non, merci »).

- Veiller à la continuité des apprentissages, notamment pour améliorer la maîtrise de la langue, à partir d'activités référées aux quatre compétences du programme et articulées entre elles (allers-retours entre dire, lire, écrire).

Exemple : prise en considération dans la tâche finale des acquisitions de la séquence (rédiger un monologue dans lequel Cyrano défendrait son ami Christian).

Enfin le jury a toujours perçu avec grand plaisir l'intention heureuse, comme un supplément d'âme pédagogique, de transmettre un goût personnel pour la littérature, la lecture et le beau langage. Que chaque candidat soit bien assuré que c'est ce qui fondamentalement, indépendamment des impératifs didactiques et techniques structurant les pratiques de classe, donnera sens à son enseignement.

Les principaux défauts repérés par le jury portent sur un manque de réflexion de la part du candidat sur ce qu'il veut faire apprendre aux élèves et comment : absence de problématique, absence d'objectifs d'apprentissage, évaluation déconnectée des objectifs travaillés dans les séances, étude de la langue déconnectée du sens des textes.

Il est également vain de plaquer la question de langue destinée aux candidats dans une séance sans expliquer/justifier la pertinence de proposer cette étude aux élèves.

1.2.3 Quelques pistes de correction concernant le sujet traité par les candidats de la session 2024

1. Après avoir présenté l'ensemble du dossier, vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation du texte n°3 (Acte III, 7). (6 points)

Présentation du dossier

Les réponses qui feront apparaître une unité seront valorisées.

Le dossier s'inscrit dans l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » de seconde baccalauréat professionnel. Il s'appuie sur l'étude de l'œuvre théâtrale *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand (1897), dont le personnage éponyme incarne une éloquence mise au service d'un amour malheureux. Ainsi, dans chacun des quatre textes du corpus, Cyrano démontre son exceptionnelle maîtrise du verbe, se mettant lui-même en scène, ce qui produit un effet d'abyme. Les deux premiers, extraits de la tirade du nez (Acte I, scène 4) et de celle des « Non, merci » (Acte II, scène 8), sont l'occasion pour lui de révéler son autodérision et son aspiration à la liberté. Les deux autres proviennent de scènes d'amour parmi les plus célèbres de la littérature française et se situent au cœur de l'intrigue de la pièce : scène du balcon (Acte III, scène 7) où Cyrano profite de l'obscurité pour déclarer son amour à Roxane en se faisant passer pour un autre ; enfin, scène de révélation (Acte V, scène 5), alors qu'il est mourant.

Des documents périphériques complètent le corpus. Ils comprennent deux affiches de la pièce, dans des mises en scène de Denis Podalydès pour l'une (spectacle créé en 2006 à la Comédie-Française), et de Gaspard Baumhauer pour l'autre (spectacle créé en 2019 au Festival d'Avignon par le Collectif Chapitre Treize). Ces documents iconographiques reflètent deux interprétations bien différentes du personnage de Cyrano. Enfin, une fiche d'activité guide les apprenants vers la réalisation d'une lecture expressive enregistrée d'un extrait du corpus laissé à leur choix.

Ainsi, à travers le personnage de Cyrano, les éléments du dossier interrogent le concept d'éloquence. Ils permettent d'étudier la façon dont un texte théâtral est écrit pour être dit, ainsi que l'importance des choix effectués pour le mettre en voix et en scène.

Pistes d'analyse et d'interprétation du texte 3 (Acte III, scène 7)

Dans le cadre de cette épreuve, un commentaire structuré et exhaustif n'est pas demandé. On attend du candidat qu'il énonce un projet de lecture puis qu'il le développe en quelques axes fondés sur des exemples tirés de son analyse du texte. Les pistes proposées ci-dessous sont données à titre indicatif.

Cyrano de Bergerac est une pièce de théâtre d'Edmond Rostand, publiée en 1897. Cette œuvre est rédigée en alexandrins, avec des rimes plates (AABB) alternant rimes féminines et masculines. Son intrigue évoque le destin d'un homme qui, malgré un esprit hors du commun, se juge laid et indigne d'amour. Pour ces raisons, il n'ose avouer son amour à sa cousine, la belle et précieuse Roxane. Il décide alors de prêter sa plume à Christian, jeune homme beau mais dénué d'esprit, qui a su attirer l'attention de la jeune femme. La scène 7 de l'acte III se déroule la nuit. Dissimulé dans la pénombre au pied du balcon de Roxane où il se trouve avec Christian, Cyrano exprime à celle-ci les sentiments qu'elle lui inspire, et, pour la première fois, il le fait face à elle, et de sa propre bouche. Mais sa bien-aimée pense entendre Christian.

Les paroles de Cyrano suscitent une très vive émotion chez Roxane, mais aussi chez le lecteur et le spectateur. Quels procédés l'auteur met-il en œuvre pour atteindre ce but ?

Axe 1 – Du pouvoir qu'ont les mots à susciter l'amour

1) Un dialogue amoureux qui parle du pouvoir des mots

- Les premiers vers, prononcés par Roxane, révèlent que **le pouvoir du langage constituera un enjeu central de l'extrait étudié** : « Eh bien ! si ce moment est venu pour nous deux, / Quels mots me direz-vous ? » (v. 1-2). À quoi Cyrano répond par une métaphore où il compare les mots à des fleurs et exprime son intention de répondre, au-delà de ses espérances, à la demande de son aimée : « je vais vous les jeter, en touffe, / Sans les mettre en bouquets », (v. 6-7).

- Sa parole devient alors omniprésente avec deux tirades de quinze et vingt-deux vers. Les très brèves interventions de Roxane servent à témoigner de **l'efficacité des propos tenus** (« Oui, c'est bien de l'amour... », v. 23 ; « Oui, je tremble, et je pleure, et je t'aime, et suis tienne ! / Et tu m'as enivrée ! », v. 51-52).

- Ainsi, **c'est par des mots que Cyrano triomphe** (« C'est à cause des mots / Que je dis qu'elle tremble », v. 42-43).

- L'efficacité du discours tient aussi au fait que, pour la première fois, il est prononcé directement par Cyrano : **la façon dont l'orateur incarne ses propos est déterminante**.

2) L'expression lyrique et romantique d'un amour intense

- Marques d'énonciation : **prédominance d'un « je » apostrophant la femme aimée** (douze occurrences dans la première tirade, v. 6 à 20).

- **Ponctuation traduisant l'exaltation** : nombreuses phrases exclamatives et interrogatives directes (quatorze points d'exclamation et trois points d'interrogation dans la seconde tirade).

- **Polyptote du verbe aimer** (« je vous aime », v. 8, « je t'aime », v. 9, « De toi (...) j'ai tout aimé », v. 13, « amour », v. 28 et 29) prolongée par le champ lexical de l'amour (« cœur », v. 10, « doux », v. 38).

- **Hyperboles traduisant l'intensité du sentiment amoureux** : « je suis fou, c'est trop, je n'en peux plus » (v. 9), « c'est trop beau, c'est trop doux ! » (v. 39), « C'est trop ! » (v. 41). Ce sentiment amoureux va ainsi jusqu'à prendre des allures de maladie : « j'étouffe » (v. 8), « je frissonne » (v. 11). Cette fébrilité gagne Roxane (polyptote du verbe *trembler*, v. 44 à 51 : « elle tremble », « vous tremblez », « tu trembles », « le tremblement », « je tremble »).

- **Cadre de la scène évoqué avec des accents romantiques**, exaltant la beauté de la nature : « les bleus rameaux » (v. 43), les « feuilles » (v. 44), les « branches du jasmin » (v. 47).

3) Une déclaration emprunte des codes de la préciosité.

Pour séduire la précieuse Roxane, Cyrano recourt à des **procédés littéraires visant à idéaliser son amour** :

- **Métaphore filée** sur trois vers (v. 10 à 12), comparant son cœur à un grelot dans lequel sonnerait le nom de sa belle.

- **Topos pétrarquistes revisités** (dame-soleil, blason de la chevelure d'or) : les cheveux de Roxane sont un soleil qui l'a ébloui au point de troubler sa vision (v. 16 à 20). Notons que le chiasme filant la métaphore donne une tournure très travaillée à la phrase : « On voit sur toute chose ensuite un rond vermeil / Sur tout, quand j'ai quitté les feux dont tu m'inondes [...] ».

- **Hypallage célébrant la main de la belle** : « Le tremblement adoré de ta main » (v. 46).

Pourtant, les marques de la préciosité s'estompent progressivement pour laisser place à une expression plus authentique, d'autant plus bouleversante pour Roxane, mais aussi pour le spectateur.

Axe 2 - L'expression authentique d'une émotion intense

1) Un rejet de la préciosité

- **Une volonté exprimée dès les premières paroles de Cyrano** : « Tous ceux, tous ceux, tous ceux / Qui me viendront, je vais vous les jeter, en touffe, / Sans les mettre en bouquets » (v. 6 à 8). La métaphore précieuse et attendue (mots-fleurs dont le poète fait des bouquets) est ainsi détournée par l'emploi d'un vocabulaire courant (« jeter », « touffes ») utilisé pour exprimer la force et l'authenticité des sentiments.

- **Un abandon progressif des marques de la préciosité** : si la première tirade se construit autour de deux métaphores filées, on ne trouve quasiment pas d'images dans la seconde tirade, pourtant plus longue, si ce n'est une personnification de l'âme « qui monte » (v. 37) et une comparaison très banale : « Mais vous tremblez, comme une feuille entre les feuilles ! » (v. 44).

C'est ainsi qu'émerge une parole authentique, reflet du trouble émotionnel du personnage.

2) Une émotion qui trouble la parole

- **Un discours au rythme parfois saccadé** donné par une série de courtes propositions apposées : « je vous aime, j'étouffe, / Je t'aime, je suis fou, je n'en peux plus, c'est trop » (v. 8-9). La gradation dans le deuxième vers souligne encore l'envahissement progressif du personnage par ses sentiments.

- **Une parole qui se fait envahissante**, débordant le cadre des alexandrins : série de trois enjambements (v. 40 à 43) ; double enjambement : « Certes, ce sentiment / Qui m'envahit, terrible et jaloux, c'est vraiment / De l'amour, il en a toute la fureur triste ! » (v. 26-28) ; césure des hémistiches qui n'est pas toujours respectée (par exemple : « De toi, je me souviens de tout, j'ai tout aimé », v. 13, ou encore « Car tu trembles ! car j'ai senti, que tu le veilles / Ou non, le tremblement adoré de ta main », v. 45-46, où l'on note également l'enjambement).

- **Une confusion récurrente entre le « tu » et le « vous » pour désigner Roxane** : « je vous aime, j'étouffe, / Je t'aime » (v. 8-9), « Je vous dis tout cela, vous m'écoutez, moi, vous ! » (v. 39), « Que je dis qu'elle tremble entre les bleus rameaux ! / Car vous tremblez, comme une feuille entre les feuilles ! / Car tu trembles ! » (v. 43 à 45). On remarque de plus l'emploi de la troisième personne. Notons qu'après cette tirade Roxane adopte également le tutoiement, reflet de la forte émotion qui la gagne.

3) Des marques d'oralité qui donnent l'impression d'une spontanéité bouleversante

Les répétitions et formes emphatiques, marques caractéristiques de l'oralité exprimant notamment l'insistance, sont très présentes dans le discours de Cyrano.

- Ses premiers vers sont introduits par une répétition mise en exergue par une forme emphatique par détachement. Ces procédés produisent l'effet d'une hésitation, d'un bégaiement ému : « Tous ceux, tous ceux, tous ceux / Qui me viendront, je vais vous les jeter » (v. 6-7).

- Présence d'autres répétitions, portant elles aussi sur du lexique courant : « tout le temps » (v. 11-12) ; « tout » (neuf occurrences dans la première tirade en comptant ses déclinaisons grammaticales) ; « c'est trop » (v. 9, 38, 40).

- Plusieurs autres occurrences de formes emphatiques : « Cette ivresse, c'est moi, moi qui l'ai su causer » (v. 56) : deux formes emphatiques, l'une par détachement (mise en exergue de « Cette ivresse »), l'autre par extraction avec l'usage du présentatif (« c'est... qui »). Notons au passage la répétition de « moi ». On trouve également une forme emphatique par extraction aux v. 42-43 : « C'est à cause des mots que je dis qu'elle tremble ».

Ainsi, la situation très particulière dans laquelle se trouve Cyrano l'amène progressivement à se révéler dans toute sa vulnérabilité.

Axe 3 – L’aveu incompris et pathétique d’un amour absolu

1) Une situation d’énonciation complexe qui laisse l’aveu incompris

- **Une scène qui repose sur des quiproquos** : Cyrano s’adresse à Roxane en se faisant passer pour Christian, mais c’est bien son amour à lui qu’il exprime. Roxane ignore le stratagème de son cousin et pense entendre Christian. Ce dernier assiste à la scène, ignorant que Cyrano est épris de Roxane.

- **Une parole qui prend des accents directement personnels** : Cyrano évoque un passé commun (Roxane et lui sont cousins) : « De toi, je me souviens de tout, j’ai tout aimé » (v. 13). Suit un souvenir précis, daté (« le douze mai », v. 14). Plus loin, il interpelle Roxane : « Commences-tu / À comprendre, à présent ? Voyons, te rends-tu compte ? », v. 35-36). Il insiste sur le caractère extraordinaire de la situation : « Je vous dis tout cela, vous m’écoutez, moi, vous ! ». Derrière ces marques d’insistance reposant sur l’emploi des pronoms disjoints, se cachent l’implicite de cette première personne qui renvoie en réalité à Cyrano et à son amour qu’il juge impossible. Mais Roxane ne comprend pas ces sous-entendus, n’y voyant que des hyperboles.

- **La double énonciation théâtrale** : seuls les spectateurs détiennent les clés pour comprendre la situation dans toutes ses dimensions et apprécier tous les ressorts du langage déployé par l’auteur.

2) Un bonheur qui passe par un sacrifice

- **Une situation qui dépasse les espoirs les plus fous de Cyrano** : « Dans mon espoir même le moins modeste, / Je n’ai jamais espéré tant ! » (v. 41-42).

- **Un désintéressement total qui confine au goût du sacrifice** : « Ah ! que pour ton bonheur je donnerais le mien / Quand même tu devrais n’en savoir jamais rien » (v. 30) ; « S’il se pouvait, parfois, que de loin, j’entendisse / Rire un peu le bonheur né de mon sacrifice ! » (v. 32-33) ; personnification par Cyrano de son âme montant vers Roxane (« Sens-tu mon âme, un peu, dans cette ombre, qui monte ? », v. 37) : lui ne s’autorisera jamais un amour charnel.

3) Un personnage au pathétique saisissant

- **L’expression de la tristesse d’un amour inassouvi** : oxymore « fureur triste » (v. 28) pour désigner l’amour.

- **Un appel de la mort** : Cyrano pense qu’il ne peut espérer de la vie plus que ce qu’il atteint en cet instant. Aussi son bonheur se double-t-il d’un profond désespoir (« Il ne me reste / Qu’à mourir maintenant ! » (v. 42-43) ; « Alors, que la mort vienne ! », v. 55).

- **La grandeur d’un amour désintéressé et sans espoir** qui s’oppose au prosaïsme de celui de Christian : dernière réplique de l’extrait où celui-ci reprend la parole pour tirer un profit charnel de la situation (« Un baiser ! », v. 60). Or c’est bien à cette dimension de l’amour qu’aspire désormais Roxane.

À travers le personnage de Cyrano de Bergerac, spirituel, éloquent et désespérément amoureux, c’est du pouvoir de la parole dont il est question. Dans cet extrait, lors de son échange avec Roxane, les codes de l’oralité prennent progressivement le dessus sur des propos maîtrisés, précieux et lyriques, et confèrent aux propos du personnage une authenticité bouleversante et un pouvoir de conviction qui achèvent de gagner le cœur de son aimée. Cette force de l’expression provient en réalité d’un savant jeu de l’auteur portant sur le langage et la situation de communication. Edmond Rostand fait ainsi atteindre à Cyrano un sommet de l’éloquence amoureuse.

2. Dans le texte n° 3, vers 35 à 43 (Depuis « Commences-tu » jusqu’à « les bleus rameaux ! »), vous étudierez les pronoms. (6 points)

Définition

Le pronom est un équivalent syntaxique d’un groupe nominal dont il porte les informations grammaticales : genre, nombre, personne, fonction. Ces informations influent sur sa morphologie.

D’un point de vue sémantique, on distingue plusieurs situations :

- le pronom peut renvoyer à un groupe nominal antécédent. C'est le cas des pronoms personnels de troisièmes personnes du singulier et du pluriel.
- La référence du pronom est fournie par la situation d'énonciation (emploi déictique). C'est le cas des pronoms personnels de premières et deuxièmes personnes du singulier et du pluriel.
- Le pronom peut ne renvoyer ni à un groupe nominal antécédent, ni à une référence fournie par la situation d'énonciation. C'est le cas des pronoms impersonnels qui renvoient à un ensemble plus ou moins défini. On parle alors d'emploi générique (*Tout va bien*). Le pronom « il » connaît par ailleurs un emploi non personnel à la voix impersonnelle (*Il faut dormir*).

On distingue les pronoms personnels (*je, moi, me...*), les pronoms possessifs (*le mien...*), les pronoms démonstratifs (*ce, celui, cela...*), les pronoms indéfinis (*chacun, tout, aucun, on...*), les pronoms interrogatifs (*qui ?*), les pronoms relatifs (*qui, que, où, dont...*) et les pronoms adverbiaux (*en, y*).

Analyse du corpus

Le corpus proposé aux candidats comportait vingt-et-un pronoms :

- Quatorze occurrences de pronoms personnels.
- Cinq occurrences de pronoms démonstratifs.
- Deux occurrences de pronoms relatifs.

Il était possible de procéder à une présentation des relevés, de leur caractérisation, de leur classification et de leur analyse sous forme tabulaire :

Pronoms personnels

Fonction Personne	Pronoms personnels sujets conjoints (joints au verbe) <i>Les verbes dont les pronoms sont sujets sont soulignés</i>	Pronoms personnels disjoints (séparés du verbe)	Pronoms personnels de fonction complément d'objet direct (COD) <i>Le verbe dont le pronom est COD est souligné.</i>	Pronoms personnels de fonction complément d'objet direct (COI). <i>Le verbe dont le pronom est COI est souligné.</i>	Pronoms personnels réfléchis
1 ^{ère} personne du singulier	« Je vous <u>dis</u> » (v. 39) « Je n' <u>ai</u> jamais <u>espéré</u> tant ! » (v. 41) « Je <u>dis</u> » (v. 43)	« Je vous dis tout cela, vous m' <u>écoutez</u> , moi, vous ! » (v. 39)	« vous m' <u>écoutez</u> » (v. 39)	« Il ne me <u>reste</u> (...) » (v. 41)	
2 ^{ème} personne du singulier	« te <u>rends-tu</u> compte ? / <u>Sens-tu</u> mon âme (...) ? » (v. 36-37).				« <u>te</u> rends-tu compte ? » (v. 36)
3 ^{ème} personne du singulier	« Il ne me <u>reste</u> (...) » ¹ (v. 41) « <u>elle</u> <u>tremble</u> » ² (v. 43)				
2 ^{ème} personne du pluriel	« Je <u>vous</u> <u>dis</u> tout cela <u>vous</u> m' <u>écoutez</u> » (v. 39)	« Je vous dis tout cela, vous m' <u>écoutez</u> , moi, <u>vous</u> ! » (v. 39)			

Notes

- 1- Le pronom personnel « il » est employé ici à la voie impersonnelle : il ne renvoie ni à un groupe nominal antécédent, ni à une référence fournie par la situation d'énonciation.
- 2- Le pronom « elle » ne renvoie pas ici à un antécédent, mais à une référence fournie par la situation d'énonciation : Cyrano l'emploie pour désigner Roxane. Cette substitution de la troisième personne du singulier à la deuxième constitue une énalage, puisque le contexte indique clairement qu'il ne s'agit pas d'un aparté et que Cyrano s'adresse bien à Roxane.

Pronoms démonstratifs

Occurrences	Forme ¹	Genre et nombre	Fonction
« Je vous dis cela » (v. 39)	Composée	Neutre, singulier (invariable)	COD du verbe <i>dire</i>
« c' est trop beau » (v. 38)	Simple		Sujet du verbe <i>être</i>
« c' est trop doux » (v. 38)			
« c' est trop ! » (v. 40)			
« C' est à cause des mots (...) » (v. 42)			Sujet du verbe <i>être</i> dans la locution présentative « c'est...que ».

Note

- 1- Les pronoms possessifs peuvent prendre des formes simples, au masculin (*celui, ceux*), féminin (*celle, celles*) ou neutre (*ce, c'*), des formes composées au masculin (*celui-ci, celui-là...*), féminin (*celle-ci...*), ou neutre (*ceci...*).

Pronoms relatifs

Occurrences	Fonction	Antécédent
« Sens-tu <i>mon âme</i> , un peu, dans cette ombre, qui monte ? » (v. 37)	Sujet du verbe <i>monter</i>	« mon âme »
« C'est à cause <i>des mots</i> / Que ¹ je <u>dis</u> (...) » (v. 43)	COD du verbe <i>dire</i>	« Des mots »
<p>1- On peut relever deux autres occurrences de « que » (sous sa forme élidée <i>qu'</i>), mais sa nature n'est pas la même :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Il ne me reste qu'à mourir » : les adverbes « ne... que » permettent de construire la négation exceptive. • « C'est à cause des mots que je dis qu'elle tremble » : le présentatif « c'est... que » permet de construire cette forme emphatique par extraction. Son emploi met en relief le groupe prépositionnel complément circonstanciel de cause « à cause des mots que je dis ». 		

Le choix de ce point de grammaire n'est pas neutre. L'usage des pronoms dans ce passage permet d'éclairer le texte à plus d'un titre :

- emploi de trois personnes pour désigner Roxane (« tu », « vous », « elle »). Cette énumération souligne le trouble qu'éprouve Cyrano ;
- usage des pronoms personnels disjoints (« Je vous dis tout cela, vous m'écoutez, moi, vous ») : ils insistent sur le caractère singulier de cette situation où Cyrano s'autorise à ouvrir son cœur à Roxane, et renvoient à deux verbes dont la signification est essentielle dans cet extrait : dire et écouter ;
- usage récurrent du pronom démonstratif neutre « c' », faisant référence à la situation, associé à l'adverbe « trop » ;
- usage récurrent des pronoms personnels « je », « tu », « vous », dont l'emploi est déictique, la référence étant fournie par la situation d'énonciation : or celle-ci n'est réellement connue que par Cyrano et les spectateurs. En particulier, Roxane et Christian ne disposent pas des éléments nécessaires pour interpréter convenablement la première personne du singulier.

On attendra en particulier des candidats qu'ils aient su :

- aller au-delà d'une définition se bornant à exprimer que le pronom remplace un nom ;
- nommer les différentes catégories de pronoms en les illustrant par des exemples pertinents ;
- en particulier, identifier et nommer le pronom personnel réfléchi, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs ;
- commenter les variations morphologiques des pronoms selon leur personne, genre, nombre, fonction.

On valorisera tout particulièrement dans la notation les copies qui ont su :

- identifier l'emploi non personnel du pronom « il » ;
- remarquer que le pronom « elle » ne renvoie pas à un antécédent et commenter ce fait de manière pertinente ;
- identifier le présentatif « c'est... que » et la tournure emphatique de la phrase ;
- indiquer que « c' » et « cela » sont des pronoms démonstratifs neutres et distinguer la forme simple et la forme composée ;

- souligner et expliciter les différentes natures possible de « que »/ « qu' ».

3. Dans le cadre de l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence », vous concevrez et rédigerez, à partir de ce dossier, une séquence pédagogique destinée à une classe de seconde de baccalauréat professionnel et qui comportera obligatoirement un travail sur la langue. (8 points)

Le candidat est bien sûr libre de retirer un document de son corpus, mais il est alors bienvenu qu'il argumente son choix. De la même manière, il est libre d'en ajouter un.

1) Rappels sur le programme de seconde baccalauréat professionnel

« Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » est l'un des trois objets d'étude de la classe de seconde professionnelle. Il convient de l'inscrire dans la continuité de la démarche d'acquisition des **quatre compétences** à construire sur le cycle :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Trois finalités sont particulièrement mises en avant dans le cadre de cet objet d'étude :

- Apprécier la dimension esthétique et créative de la parole.
- Découvrir et pratiquer la prise de parole en public.
- Comprendre et maîtriser les genres qui participent à la fois de l'oral et de l'écrit.

En ce qui concerne sa **mise en œuvre**, une entrée par le texte de théâtre est explicitement préconisée : « Conciliant à la fois littérature et spectacle, le texte de théâtre permet de comprendre comment un texte est écrit pour être dit et comment sa mise en scène produit un effet sur le spectateur ». Pour ce faire, « cet objet d'étude s'appuie sur la lecture intégrale d'une pièce de théâtre que le professeur choisit parmi le répertoire classique ou contemporain, et de sa ou ses mises en scène ».

2) Choix des documents au regard des préconisations

Cyrano de Bergerac fait partie des pistes bibliographiques suggérées par le programme pour traiter l'objet d'étude. Le corpus propose des textes aux thèmes variés, susceptibles de susciter l'intérêt d'adolescents : autodérision et défi verbal pour le premier, expression d'une certaine révolte et aspiration à la liberté pour le deuxième, déclaration d'amour pour les deux derniers. Les documents iconographiques permettent d'interroger l'importance des choix de mise en scène, la façon dont elles traduisent la variété des interprétations possibles et leurs effets sur les spectateurs. Enfin, le document didactique accompagne la mise en œuvre d'une lecture expressive, permettant ainsi aux apprenants de s'approprier des procédés d'éloquence, mais aussi de livrer leur interprétation de l'œuvre et du personnage de Cyrano. L'activité proposée permet de travailler en interaction les compétences d'oral, de lecture et d'écriture, ainsi que le préconisent les programmes.

3) Objectifs de la séquence : compétences, finalités, et notions visées

Si les **quatre compétences** visées par le programme sont travaillées en interaction, deux d'entre elles sont plus particulièrement travaillées dans le cadre de cette séquence : « **Devenir un lecteur compétent et critique**, adapter sa lecture à la diversité des textes » et « **Maîtriser l'échange oral** : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ». En effet, la particularité du genre théâtral est de toucher de indissociablement à l'oral et à l'écrit. Ainsi, pour reprendre les termes du programme, il s'agira, en ce qui concerne les **finalités**, d'amener les apprenants à « **apprécier la dimension esthétique et créative de la parole** » en analysant comment le texte théâtral « est écrit pour être dit et comment sa mise en scène produit un effet sur le spectateur ». Il s'agira de plus de les amener à « **comprendre et maîtriser les genres qui participent à la fois de l'oral et de l'écrit** ».

En termes de **notions**, le corpus permettra de travailler **l'art oratoire, l'éloquence, la mise en scène et la mise en voix** dans le cas où l'enjeu de la parole est d'**émouvoir** et de **séduire**.

4) Exemples de problématiques possibles

- Comment procédés d'écriture, mise en scène et jeux d'acteurs se conjuguent-ils pour créer des émotions chez les spectateurs ?
- Comment Cyrano, personnage de théâtre, se met-il lui-même en scène ?
- Comment les propos de Cyrano incarnent-ils ses valeurs et sa personne ?
- Quels sont les ressorts de l'éloquence de Cyrano ?

5) Ordre des documents

Il semble pertinent de conserver l'ordre de la pièce pour traiter les quatre textes. Il est possible de choisir différents moments de la séquence pour étudier les documents iconographiques : ils peuvent servir de support au lancement, pour définir un horizon d'attente, ou être traités en cours ou en fin de séquence, pour comparer les interprétations des metteurs en scène et les confronter à celles des élèves. Il est tout à fait pertinent, à ce titre, d'ajouter des documents audiovisuels, extraits de mises en scène variées de l'œuvre.

Le document didactique constitue quant à lui une tâche finale, que les élèves réalisent après avoir étudié l'ensemble du corpus. Il est possible de leur présenter cet objectif dès le début, en leur conseillant de réaliser des essais d'enregistrement de lectures expressives tout au long de la séquence.

6) La question de l'étude d'une œuvre intégrale

La manière d'aborder une œuvre intégrale questionne généralement les enseignants, en particulier dans le cadre du lycée professionnel. Comment surmonter les appréhensions des élèves face au texte écrit et leur donner le goût de la lecture ? S'il est indispensable que les apprenants disposent du livre pour cette séquence, il est néanmoins envisageable de s'en tenir à un parcours de lecture en n'étudiant que les quatre textes qui constituent un ensemble cohérent couvrant l'œuvre dans sa globalité. L'enseignant peut alors raconter ce qui se passe entre deux extraits, ou, mieux, faire visionner la pièce de théâtre, en début ou fin de séquence, ou encore entre l'étude de deux extraits. Il est également possible de prendre appui sur le livre audio pour demander aux élèves d'écouter certains passages en autonomie. La possession du livre peut en inciter certains à se lancer dans la lecture des passages n'ayant pas été abordés en cours, ou à revenir pour le plaisir sur des passages déjà étudiés. Il est également tout à fait envisageable de faire lire l'œuvre dans son intégralité, et ce d'autant qu'elle est très accessible et que le destin de Cyrano est de nature à susciter l'intérêt des élèves.

7) Pistes d'exploitation

Il est possible de proposer de nombreuses activités visant à accompagner l'appropriation des textes étudiés, tout en construisant une réflexion portant sur l'éloquence. Les pistes ci-dessous sont données à titre indicatif.

- D'une manière générale, il est conseillé de partir de la réception des élèves : qu'ont-ils compris du texte ? Quelles émotions ont-ils ressenties ? Que pensent-ils des points de vue exprimés ?
- Les documents iconographiques pourraient servir de supports pour le lancement de la séquence : analyse des images, hypothèses sur le personnage de Cyrano, sa personnalité, mais aussi sur l'intrigue.
- Pour la tirade du nez, on pourrait répartir le texte entre différents groupes à qui il incomberait de mettre en voix deux ou trois des tons employés par Cyrano. Puis demander aux élèves de réaliser à l'écrit une première esquisse du portrait moral de Cyrano.

- À partir de la tirade des « Non, merci », il s'agirait de reprendre et de compléter le portrait de Cyrano, en se fondant sur le texte pour justifier les affirmations. Ce travail pourrait se mener d'abord individuellement, par écrit, puis donner lieu à une confrontation des réponses en petits groupes.
- Lors de l'étude de la scène du balcon, il serait possible de diffuser plusieurs mises en scènes et d'analyser la manière dont les choix opérés servent les enjeux du texte et témoignent d'une interprétation du personnage. Les élèves seraient alors amenés à débattre sur la mise en scène qui leur semble la meilleure.
- Le dernier texte pourrait faire l'objet d'une mise en voix et en gestes dans le cadre d'un travail en binôme.
- Il serait possible, en fin de séquence, de revenir sur les affiches et d'interroger les deux visions du personnage de Cyrano qu'elles véhiculent : un poète amoureux évoluant dans un univers onirique pour Denis Podalydès, un rappeur joyeux et provocateur entouré de ses compagnons pour Gaspard Baumhauer. On peut aussi interroger les choix effectués pour la taille du nez, démesuré chez Podalydès, rigoureusement normal chez Baumhauer, ce qui semblerait indiquer que selon lui, le complexe éprouvé par Cyrano est irrationnel. Ce travail pourrait donner lieu à un débat interprétatif sur l'œuvre et ses enjeux, qui en clôturerait l'étude.

Certaines modalités de travail, telles que la menée d'un débat interprétatif ou l'écriture collaborative, tireront particulièrement bénéfice du cadre offert par les groupes à effectif réduit.

Seront valorisés les candidats qui réaliseront des propositions pertinentes dans les domaines suivants : usage d'outils numériques, construction d'une ou plusieurs séances envisageant une collaboration avec les enseignants-documentalistes, et/ou s'inscrivant dans le cadre de la co-intervention, et/ou dans celui de l'accompagnement renforcé, et/ou dans celui de groupes à effectif réduit.

8) La séance d'étude de langue

Celle-ci peut se dérouler, par exemple, dans le cadre de l'étude du texte extrait de la scène du balcon.

- Une séance sur les pronoms est tout à fait pertinente, en ce que cette entrée éclaire la compréhension du texte, mais aussi, de manière plus générale, parce que ces éléments de reprise anaphorique constituent souvent un obstacle à la construction de la compréhension des textes lus.
- Il est également possible de travailler sur les marques d'oralité, en particulier sur l'effet d'insistance que constitue la forme emphatique. D'une manière générale, il est intéressant d'attirer l'attention des élèves sur les constructions grammaticales caractéristiques de l'oral, et sur la façon dont elles servent l'éloquence.

9) L'évaluation de fin de séquence

Le document didactique proposé constitue une tâche complexe permettant d'évaluer, au terme de la séquence, le degré d'acquisition des compétences visées. Il est à ce titre possible de présenter ce travail dès le début de la séquence pour en préciser les objectifs en termes de capacités à construire. C'est aussi un moyen d'amener les élèves à s'interroger, tout au long de la séquence, au sujet des émotions qu'ils souhaiteraient exprimer au travers des différents textes étudiés ainsi que des procédés qu'ils pourraient mettre en œuvre pour atteindre leurs buts.

On peut interroger les modalités de mise en œuvre de cette activité : est-elle réalisée en classe ou à la maison ? Il est tout à fait possible d'envisager un travail hybride : rédaction du projet de lecture expressive en classe, réalisation de l'enregistrement à la maison.

1.2.4 Bibliographie institutionnelle

Programme d'enseignement de français préparant au CAP

=> [Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Programme d'enseignement de français de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Programme d'enseignement de français de la classe de première et de terminale préparant au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel spécial n°1 du 6 février 2020](#)

Programme limitatif de la classe de terminale – années scolaires 2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024

=> [Bulletin officiel n°5 du 4 février 2021](#)

Contrôle en cours de formation au CAP : situation d'évaluation écrite et situation d'évaluation orale

=> [Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019](#)

Grilles nationales d'évaluation au CAP

=> [Bulletin officiel n°26 du 25 juin 2020](#)

Épreuves ponctuelles de français au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel n° 47 du 16 décembre 2021](#)

Ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

=> <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>
[La grammaire du français – Terminologie grammaticale](#)

Partie 2 : épreuves orales d'admission

2.1 Épreuve orale de « leçon » dans la valence allemand

Rapport établi par Denis MALHEIRO et Odile PAGEAUX

Définition de l'épreuve

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement ; elle permet également d'évaluer les compétences linguistiques et culturelles en langue étrangère. Pour la préparation de l'épreuve, le candidat dispose d'un support numérique et d'un accès à Internet.

L'épreuve comporte deux parties :

- Une première partie pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente en langue étrangère un document audio ou vidéo authentique ne dépassant pas trois minutes. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).
- Une seconde partie durant laquelle le candidat présente en français une séance d'enseignement, en lien avec la thématique du document support de la première partie et à partir de documents complémentaires qu'il a librement sélectionnés pendant sa préparation. Ces documents peuvent être issus du corpus proposé et/ou choisis sur Internet. Il explique et justifie ses objectifs et ses choix, tant pédagogiques que didactiques. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

Remarques générales

Comme pour l'épreuve d'admissibilité, ces remarques s'appliquent de la même façon aux épreuves d'admission.

Nous invitons là aussi les futurs candidats à consulter les rapports du jury des sessions antérieures car ils présentent des pistes et des aides utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

Nous incitons fortement les candidats à prendre connaissance des textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes dans les classes préparant au CAP et au baccalauréat professionnel, notamment le programme, les volumes horaires, les niveaux attendus et les modalités d'évaluation. S'agissant d'un concours externe, il est bien normal que la plupart des candidats n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. A cet égard, si l'on ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent parfaitement les dispositifs mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle et de la réforme (co-intervention, projet), le jury apprécie lorsqu'ils y font référence.

Analyse et restitution en allemand

La consigne invite dans un premier temps le candidat à rendre compte du document numérique en

présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel. Dans un second temps, il présente le ou les document(s) complémentaire(s) choisi(s) et justifie ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation dans une classe donnée.

Les candidats doivent rendre compte du contenu d'un document audio ou vidéo authentique en le reformulant et surtout en ne retranscrivant pas les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidats ne s'y sont pas entraînés.

Le jury rappelle par ailleurs que la lecture de phrases entièrement rédigées est déconseillée.

Les candidats ont en général axé leur restitution sur la description et la thématique du document, ne se livrant qu'à une analyse partielle, négligeant ou omettant le plus souvent d'en dégager son intérêt d'un point de vue linguistique. Par ailleurs, nous notons des connaissances et des références culturelles et historiques souvent insuffisantes ou peu adaptées au thème abordé, qui n'ont pas permis aux candidats de contextualiser avec pertinence le document. Il convient donc d'analyser ce que dit le document de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays concerné. Peu de candidats ont cependant fait preuve d'une réelle culture de germaniste et ont su éclairer leur analyse de références civilisationnelles adaptées.

Le choix des documents complémentaires était souvent insuffisamment motivé et justifié, voire ignoré, notamment dans la perspective d'une exploitation dans la classe donnée. Rappelons que les candidats doivent sélectionner des documents respectant la temporalité d'une séance : ils ne doivent donc pas traiter tous les documents du corpus mais procéder à une sélection raisonnée en fonction d'une stratégie pédagogique pertinente et cohérente.

Comme à l'écrit, les carences lexicales de certains candidats ne leur ont pas permis de développer de manière satisfaisante leur analyse et leur réflexion, tant dans l'exposé que dans l'interaction avec le jury.

Il est à noter que certains candidats ont su avantageusement se saisir des remarques et des interrogations du jury pour préciser, affiner, nuancer leur propos et le faire évoluer.

Construction et présentation en français d'une séance

La consigne invite le candidat à présenter en français les objectifs d'une séance de cours pour un niveau de classe et une filière donnés.

Il doit exposer ses propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des document(s) complémentaire(s) qu'il a retenu(s). Il propose un déroulement cohérent de la séance avec des exemples concrets d'activités langagières. Il décrit les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

- **Les attentes du jury**

Le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et un seul. Toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel donnés.

Remarques

Il est important que le candidat précise à quel moment de la séquence se situe la séance proposée et quels sont les pré-requis nécessaires à sa réalisation.

Certains candidats ont tendance à proposer une suite de simples activités de repérage, souvent sans lien entre elles. La séance n'est pas pensée en fonction d'objectifs linguistiques, interculturels et

éducatifs ou bien ceux-ci restent imprécis.

Il est préférable de didactiser un ou deux documents de façon concrète et précise en proposant des activités langagières en cohérence avec un objectif linguistique visé plutôt que de traiter plusieurs documents du dossier de façon superficielle sans que les stratégies de mise en œuvre ne soient proposées. Certains candidats ont tendance à surcharger la séance, rendant les objectifs annoncés impossibles à atteindre.

De nombreuses activités de compréhension orale et écrite sont proposées mais elles n'ont que rarement un lien logique avec la tâche finale et ne constituent donc pas un parcours d'apprentissage cohérent.

Nous rappelons aux candidats qu'une séance d'enseignement peut comporter des activités de remédiation et d'apprentissage (entraînement aux différentes compétences, acquisition de connaissances culturelles), des tâches d'évaluation, des traces écrites et des consignes de travail personnel.

Le jury a apprécié que certains candidats annoncent la tâche finale de la séquence, mais c'est la formulation d'un projet en cohérence avec la thématique et la filière qui pose encore des difficultés. Si ce projet est pertinent dans la plupart des propositions, il n'est souvent pas contextualisé et la question du destinataire rarement posée. Or cet aspect est essentiel pour que l'élève trouve du sens dans le travail qu'on lui demande de réaliser.

Quelques conseils concernant le projet : qu'est-ce qui justifie que la production (ou la réception dans le cadre d'un projet d'écoute ou de lecture) attendue soit en allemand ? Pour qui produit-on, pourquoi et dans quel contexte ? Et comme dans la réalité du « Schulalltag » nous n'avons pas toujours des destinataires germanophones à disposition, la tâche finale doit être vraisemblable à défaut d'être authentique.

La description par les élèves des documents iconographiques proposés n'est en aucun cas un « passage obligé ». Au contraire, les candidats sont invités à se poser la question du sens que prendrait cette activité dans une situation de communication authentique ou de sa place dans la réalisation finale. Rappelons également que les activités et entraînements proposés tout au long de la séance doivent être en cohérence et servir la réalisation du projet final de la séquence.

D'autre part, le jury constate avec satisfaction que la plupart des candidats proposent des formes sociales de travail variées (travaux en îlots, approches différenciées), même si cette démarche nécessiterait une réflexion quant à la plus-value. Néanmoins le cours magistral en plénière semble avoir vécu.

Le jury a apprécié que des candidats aient perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par les thématiques qui pouvaient favoriser des collaborations avec des collègues d'autres disciplines, notamment les Arts Appliqués. En revanche, aucun candidat n'a envisagé d'inscrire la séance dans le cadre des parcours éducatifs.

Enfin, le jury regrette que trop peu de candidats aient envisagé des activités en lien avec l'utilisation d'outils numériques tels que des applications proposant des modules d'apprentissage - LearningApps, Quizlet ou Audacity – ou collaboratifs en ligne tels que GoogleDrive, Padlet ou Canva.

Sitographie / Connaissances nécessaires a minima

. Programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle :BO spécial n°5 du 11 avril

2019.

. Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au certificat d'aptitude professionnelle : BO n°35 du 26 septembre 2019.

. Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au CAP : BO n°26 du 25 juin 2020.

. Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat professionnel : arrêté du 17 juin 2020.

. Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au baccalauréat professionnel : BO n°47 du 16 décembre 2021.

. Eduscol : Réforme du lycée professionnel, <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>

. Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs : www.coe.int/lang/fr

. Création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du CAP, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art : BO n°35 du 26 septembre 2019.

. OFAJ: www.ofaj.org

. ProTandem, agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels : <https://protandem.org>

2.2 Épreuve orale de « leçon » dans la valence lettres

Rapport établi par Jean-Christophe DUFLOS et Sanah JASSIN

2.2.1 Définition de l'épreuve et programme

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve d'admission :

« L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Dans une première partie (trente minutes maximum), à partir d'un texte littéraire tiré d'une des œuvres au programme du concours et d'une question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel, le candidat élabore une séance d'enseignement pour un niveau qu'il détermine, en justifiant son choix. Dans une seconde partie (trente minutes maximum), le jury mène un entretien permettant de revenir, pour l'approfondir ou le cas échéant pour le corriger, sur ce qui a été proposé dans la première partie ».

« Le programme de l'épreuve est constitué d'œuvres d'auteurs de langue française, périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

Les œuvres inscrites au programme de la session 2024 étaient les suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets* ;
- Jean Racine, *Phèdre* ;
- Antoine Prévoist, *Manon Lescaut* ;
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose* ;
- Jean Giono, *Jean le Bleu* ;
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*.

Précision importante, ce programme demeure **inchangé** pour la session 2025⁴.

⁴ Les programmes du concours sont consultables en ligne : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2025-1374>

2.2.2 Attentes et conseils

L'épreuve consiste en :

- l'explication d'un texte littéraire de langue française extrait de l'une des œuvres au programme,
- l'exploitation pédagogique de ce texte,
- le traitement d'une question de langue dans le cadre d'une séance d'enseignement.

Elle exige des candidat qu'ils sachent :

- s'exprimer avec clarté, précision et aisance : mener leur exposé le plus librement possible, en s'adressant au jury, et sans lire leurs notes ;
- lire des textes littéraires et savoir reconnaître un fait de langue significatif ;
- inscrire un texte et un fait de langue dans une situation d'enseignement ;
- tirer parti de connaissances sur les auteurs et leurs œuvres, constituées au fil de lectures personnelles de romans, de poèmes et de pièces de théâtre, à défaut par la consultation d'anthologies et de recueils de textes ; posséder les repères nécessaires à la transmission d'une histoire littéraire et plus généralement faire preuve d'une robuste culture générale (capacité de contextualiser les visées d'un artiste), point d'appui indispensable de la posture magistrale dans une classe.

Cette année, le jury a pu observer que davantage de candidats avaient lu les œuvres au programme et que certains en avaient construit une assez bonne maîtrise. Cependant, insistons encore sur l'impérieuse nécessité pour les candidats de lire et travailler les œuvres inscrites au programme en amont des épreuves. Les textes qui en sont extraits pour être soumis à l'analyse nécessitent par exemple une contextualisation dans l'œuvre et dans l'histoire culturelle. Exercer son « flair » littéraire en cherchant parmi la sélection quelles pages de roman, quelles scènes ou quels poèmes, plus que d'autres, et pourquoi, seraient à même d'être choisis justement comme supports d'interrogation, est certainement une excellente manière de se préparer et de consolider sa compréhension de l'épreuve. S'entraîner sur des extraits choisis par les candidats peut en outre compléter cette préparation.

Le jury rappelle que la durée de l'épreuve est de trente minutes et qu'il est dommage de ne pas utiliser tout le temps imparti pour développer sa réflexion didactique et pédagogique.

Cette épreuve offre aux candidats l'occasion de démontrer qu'ils sont capables de comprendre et d'interpréter un texte et de l'exploiter en l'inscrivant dans une situation d'enseignement.

Le jury apprécie la prise en compte des élèves au cours des différentes étapes de l'exposé. Les candidats doivent par ailleurs témoigner de leur capacité à juger la « résistance » d'un texte selon le niveau de classe envisagé.

Travail préliminaire

Le jury conseille aux candidats de mener une lecture littéraire de l'extrait proposé avant de se lancer dans des propositions d'activités dans le cadre de la séance d'enseignement. Il est préférable de ne pas se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. On ne peut proposer une exploitation que lorsque le travail préalable d'explication a été opéré. C'est à cette seule condition qu'un projet d'utilisation du texte peut se justifier.

Il s'agit donc dans un premier temps de laisser s'exprimer sa sensibilité de lecteur et de se poser des questions simples pour aller au-delà de la surface du texte. De quoi celui-ci parle-t-il ? Quelle est sa

visée ? Comment l'auteur s'y prend-il pour... ? Le travail à partir des impressions de lecture est donc fondamental puisqu'il va permettre de formuler des hypothèses de sens qui seront confirmées ou infirmées par les relectures successives, de plus en plus fines et orientées. Cette phase de travail est essentielle pour dégager des axes d'interprétation et saisir les enjeux permettant d'alimenter la réflexion didactique et pédagogique dans le cadre de la construction de la séance.

Élaboration d'une séance d'enseignement

La répartition du temps entre les différentes activités n'est pas déterminée.

Le jury conseille aux candidats de débiter leur présentation par une lecture expressive d'un extrait du texte littéraire à leur choix.

Le candidat peut poursuivre en proposant une lecture interprétative du texte, sous forme de court commentaire linéaire ou composé, suivie d'une présentation d'une séance d'enseignement à partir du texte et de la question de langue proposés, explicitement référée aux programmes de français du CAP ou du baccalauréat professionnel et à un niveau, selon le plan qui lui semble le plus adapté. Sans pour autant détailler l'ensemble de la séquence, le candidat se doit d'inscrire les activités dans une progression et un cheminement afin de les ancrer dans une pratique vraisemblable. Le jury souligne aussi la pertinence de la réflexion des candidats qui ont ouvert la perspective d'inclure la lecture du texte dans un projet plus vaste en proposant un parcours de lecture dans l'œuvre ou en insérant le texte dans un corpus.

Les activités d'écriture, de lecture, d'expression orale (activité souvent absente) ne trouvent leur efficacité que par rapport à la question globale, la problématique, qui les relie. Il est indispensable que le candidat comprenne la nécessité d'établir entre les différentes séances menées avec les élèves des liens logiques et des rapports de continuité.

Le jury engage en outre les candidats, au cours de leur exposé, à approfondir leur réflexion didactique pour établir des liens avec les modalités nouvelles d'enseignement du français issues de la transformation de la voie professionnelle et de la réforme des lycées professionnels, en particulier co-intervention et enseignement en groupes à effectifs réduits.

La question de langue

Peu de candidats ont su s'emparer de la question de langue pour proposer de manière adaptée et pertinente des activités au service de la construction des compétences de lecteur ou d'expression écrite et orale. Rappelons que la question de langue est abordée dans le cadre de la séance. Il est donc important de se demander en quoi elle contribue à la compréhension du texte et comment elle peut être réinvestie par les élèves dans le cadre d'activités de lecture ou d'expression écrite ou orale.

Cette partie de l'épreuve ne peut être traitée sans préparation car le candidat doit pouvoir montrer qu'il possède une maîtrise sûre de la langue qui le rend capable de mener une analyse grammaticale claire et précise. Comment sinon apporter des éléments de réponse appropriés aux problèmes de langue que les élèves rencontrent en classe ?

Il est indispensable de maîtriser solidement les entrées qui figurent dans les programmes de CAP et de baccalauréat professionnel et plus particulièrement :

- le vocabulaire grammatical (identifier la nature et la fonction d'un mot),
- les compléments (repérer, nommer),
- les temps et les modes verbaux (relever, identifier),
- les déterminants (relever, classer),
- la construction d'une phrase complexe et les propositions coordonnées et subordonnées (analyser).

Seul un entraînement régulier et progressif permet de se préparer de manière efficace à cette question de langue. Il nécessite de lire de la grammaire en se référant à des manuels ainsi qu'à des ouvrages universitaires plus élaborés (voir dans la partie précédente *La Terminologie grammaticale* par Philippe Monneret et Fabrice Poli, en ligne sur Eduscol).

L'entretien

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé. Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des erreurs, de combler des manques. Le jury peut notamment relancer le candidat sur des pistes ignorées ou peu investies. Cet échange ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute. Sur demande, le candidat peut aussi être amené à produire une lecture expressive du texte. Elle permet au jury de vérifier, à l'écoute des pauses et de l'intonation, que le candidat s'en est approprié le sens.

Le jury apprécie que les candidats entrent volontiers dans l'échange et révèlent, à ce moment de l'épreuve, des qualités d'écoute et de dialogue.

C'est en renvoyant les candidats à une lecture précise d'éléments textuels, aux enjeux des interrogations liés aux objets d'étude des programmes, à la réflexion didactique, que le jury peut déceler des fragilités. À l'inverse, il repère aussi dans le cadre de cet exercice des candidats capables de réviser leur première lecture, d'approfondir leur analyse ou de modifier leur interprétation ; certes, cela représente une prise de risque, mais cela permet aussi de révéler des capacités d'analyse et de valider sens et interprétation. Cette année, des candidats ont ainsi eu l'occasion de revisiter leur première lecture et, guidés par le jury, ont ainsi pu réorienter leur interprétation et approfondir le sens du texte.

Enfin, le jury a été attentif à la manière de communiquer des candidats. En effet, *a fortiori* lorsqu'on se destine à l'enseignement du français, la langue pratiquée à l'oral doit être correcte, précise et pertinente car adéquate au propos et à la situation. [Il a également apprécié l'aptitude du candidat à saisir l'entretien comme un accompagnement à un questionnement plus efficient en direction des élèves. Cette faculté laisse augurer d'une capacité réflexive spontanée au service de la dynamique de classe.](#)

Il reste à attirer l'attention des futurs candidats sur un aspect important de leur prestation orale, et donc de l'évaluation de celle-ci. Deux mots synthétisent ce point : posture et positionnement.

Le jury rappelle qu'il est maladroit d'énoncer devant lui une ignorance même partielle des modalités de l'épreuve et des attendus du concours. En effet, s'y présenter suppose que les exigences en aient été reconnues et acceptées, préalable indispensable à toute préparation. Comment convaincre de son potentiel si l'attention du jury est attirée d'emblée sur ses faiblesses personnelles ?

Conseils généraux

Les candidats ont, dans leur majorité, su associer le texte à un objet d'étude des classes de CAP ou de baccalauréat professionnel, ce qui montre qu'ils avaient mémorisé en amont les différents programmes de français. Le jury a apprécié la capacité de certains candidats à situer l'exploitation pédagogique du texte dans un projet de séquence construit autour d'un parcours de lecture identifié grâce à une bonne connaissance des œuvres au programme.

Le jury engage les candidats à s'interroger davantage sur ce qu'ils veulent faire apprendre aux élèves : quels objectifs d'apprentissage, en lien avec la construction de quelle(s) compétence(s) de français, dans quelle(s) perspective(s) à l'échelle de la séquence ?

Le candidat doit également se questionner sur la manière dont il va exploiter le texte pour construire les compétences visées. Il est préférable d'éviter d'utiliser le texte comme un prétexte au service d'apprentissages déconnectés d'une approche littéraire et/ou langagière.

Il faut éviter ensuite les propositions d'activités insuffisamment cadrées, par méconnaissance des attendus du CAP et du baccalauréat professionnel, en particulier des démarches de lecture et d'expression écrite et orale en usage dans les filières professionnelles, comme l'« écriture longue » par exemple. Chaque programme met en avant des propositions de mise en œuvre qu'il convient de connaître. Ce sera d'une aide précieuse au moment de s'interroger sur les activités à proposer aux élèves.

La capacité du candidat à construire un projet pédagogique adapté à un niveau de classe à partir du texte et de la question de langue est évaluée : pertinence des objectifs d'apprentissage, intérêt des démarches et des activités proposées au regard des objectifs visés. Le jury apprécie lorsque les candidats savent s'appuyer sur leur lecture personnelle du texte pour proposer une stratégie d'accompagnement de la lecture des élèves, en aidant ces derniers à formuler des hypothèses de lecture, à s'appuyer sur les procédés d'écriture pour analyser et interpréter.

Pour se préparer à l'exploitation pédagogique du texte, il est vivement conseillé aux candidats de lire les fiches ressources sur le programme de français disponibles sur le site Eduscol et de confronter les différentes propositions qu'en font les manuels de français de la voie professionnelle. Ils pourront ainsi y puiser des exemples d'exploitation de textes en lien avec les problématiques des différents objets d'étude, appréhender la manière dont un texte donné peut s'inscrire dans un groupement de textes autour d'une problématique ou d'un parcours de lecture dans une œuvre, comprendre comment la lecture d'un texte peut donner lieu à des activités d'écriture ou d'étude de la langue. Les propositions de séquence disponibles sur les sites académiques peuvent en outre être utiles pour développer la réflexion sur la construction d'une séquence et d'une séance. La consultation des sujets d'examen permet aussi de mieux cerner les objectifs des programmes.

Enfin, l'attention portée aux différences de niveau dans une classe et aux moyens d'y pallier est soulignée, elle montre une capacité du candidat à se projeter dans l'action pédagogique et sa volonté de faire réussir tous les élèves.

Plus généralement, le jury engage chaque candidat, après s'être imprégné des éléments de ce rapport, à faire l'effort de rencontrer des professeurs expérimentés, de les observer en classe, d'échanger avec eux sur leur réflexion didactique et leurs pratiques pédagogiques afin de donner à leur travail de préparation ce que l'on pourrait nommer un socle de réalité. Ils pourront de ce fait nourrir leurs représentations du métier visé et conforter l'ambition bien comprise qui les pousse dans la voie choisie et qui passe par la réussite au concours.

2.3 Épreuve d'entretien avec le jury

Rapport établi par Marie-Ève HARTMANN, Corinne PILON-HORNIER et Joël RÉARD

La session 2024 du CAPLP allemand-lettres a vu pour la troisième fois l'organisation de l'épreuve orale d'admission portant sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Les modalités en sont décrites à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. L'épreuve dure trente-cinq minutes. Notée sur 20, elle est affectée d'un coefficient 3. La note éliminatoire est 0.

L'arrêté est consultable en suivant le lien ci-dessous :

2.3.1. Déroulement de l'épreuve

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu ensuite à un échange avec le jury d'une durée de 10 minutes.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur un modèle figurant à l'annexe V de l'arrêté.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2.3.2. Conseils aux futurs candidats

Le jury tient à préciser que cette dernière partie du rapport de concours est rédigée à la suite de la troisième mise en œuvre d'une épreuve aux caractéristiques nouvelles. C'est pourquoi les conseils qui suivent ne possèdent pas la robustesse de ceux qu'il est possible de formuler pour les autres épreuves sur la base des nombreuses sessions antérieures. En effet, les épreuves rénovées d'admissibilité et d'admission, écrites et orales, tant en allemand qu'en lettres, ne sont pas sans lien de continuité avec les épreuves qui existaient précédemment. La partie didactique du concours a évolué mais sans rupture complète. L'expérience acquise au gré de la répétition des sessions permet de conserver leur validité aux conseils donnés aux candidats.

En ce qui concerne l'épreuve d'entretien, l'absence de recul invite à la prudence. Les futurs candidats auront donc soin de murir leur réflexion en la fondant d'abord sur l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021. Le jury souhaite néanmoins que ces candidats trouvent des éléments utiles à leur préparation dans ce qui suit.

Conseils pour la première partie

Il est attendu du candidat une présentation des étapes significatives de son parcours en lien avec les motivations pour le métier. Il s'agit de bien mesurer le sens de la locution « en lien avec ».

A cet égard, le candidat doit se garder de présenter un simple catalogue chronologique des étapes de sa vie personnelle (les études, les voyages à l'étranger) et professionnelle (si elles existent). Il ne s'agit pas pour lui de réciter son *curriculum vitae*. Il s'agit de démontrer la capacité de prendre appui sur les expériences passées, les acquis, les compétences développées, pour se projeter vers le métier de professeur d'allemand-lettres, tant au plan disciplinaire, académique, qu'au plan de la dimension transversale du métier. Qu'est-ce qui fait socle, qu'est-ce qui est mobilisable au service du projet d'intégration dans un corps de professeurs du second degré ? Qu'est-ce qui contribue à étayer la pertinence du projet ? Les parcours des candidats sont par définition divers, mais il n'y a pas de profil type. Un long parcours universitaire n'a *a priori* pas plus de chance de faire réussir un candidat que des expériences d'immersion linguistique en entreprise en Allemagne ou un engagement associatif.

Mais il est attendu que chacun sache identifier, dans ce qu'il a appris, ce qui le prépare à l'exercice du métier visé.

L'épreuve d'entretien revêt une exigence qui demande de s'y préparer en mobilisant déjà une compétence du référentiel du professeur : la réflexivité appliquée au déroulement de son parcours.

Au cours de l'exposé, puis pendant l'entretien, le candidat est écouté et regardé par le jury comme un futur professeur, comme une personne qui sera amenée à exercer un métier de communication.

La maîtrise de la langue à l'oral est requise, sinon une certaine éloquence : langue claire et précise, structuration du propos. Il n'est donc pas question d'improviser au dernier moment. La fiche individuelle de renseignement, dont les membres du jury ont connaissance, peut alimenter les questions de ces derniers, lesquelles restent centrées sur l'exposé initial. Mais se contenter de réciter cette fiche n'est pas une solution à retenir. En effet, le jury reste attentif aux éléments observables qui caractérisent la posture attendue et en particulier le fait que le candidat mesure les enjeux de l'entretien et a su les anticiper. Il fait montre de connaissances sur les réalités de la voie professionnelle scolaire et sur les différentes missions d'un professeur de lycée professionnel voué à deux enseignements généraux, l'allemand et les lettres.

Pour un candidat motivé, il est donc important de se préparer rigoureusement à assumer pleinement la responsabilité de la première phase de l'entretien et de tirer parti du fait que l'organisation de l'épreuve lui laisse la possibilité de s'affirmer aux yeux du jury comme un enseignant en puissance.

Conseils pour la seconde partie

Sujets de mise en situation professionnelle traités par les candidats au cours de la session 2024

<p>A : <u>enseignement</u></p> <p>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, vous abordez l'aspect culturel des habitudes gastronomiques en Allemagne et projetez au tableau un document constitué de photographies de plats typiques. Plusieurs élèves veulent sortir de la salle, car ils sont en période de jeûne. »</p>	<p>B : <u>vie scolaire</u></p> <p>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel et professeur principal d'une classe de première. Vos collègues vous alertent sur la détresse d'un élève, arrivé en cours d'année, que le reste de la classe rejette et chahute régulièrement en raison de son handicap moteur. »</p>
<p>A : <u>enseignement</u></p> <p>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel. Lors de la visite à Amsterdam de la maison d'Anne Franck, vous surprenez deux élèves en train d'échanger des propos antisémites. »</p>	<p>B : <u>vie scolaire</u></p> <p>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel et professeur principal d'une classe de première. Lors de l'appel le jour de la rentrée, Mélanie, qui était votre élève l'année précédente en classe de seconde, vous reprend pour vous dire qu'il faut désormais l'appeler Arthur. »</p>

<p>A : <u>enseignement</u></p> <p>« Vous êtes professeur d'allemand- lettres en lycée professionnel. Dans le cadre d'un projet de mobilité Erasmus+, une élève motivée n'est pas autorisée par ses parents à réaliser sa PFMP en Autriche. L'année précédente, le départ de son frère n'avait posé aucun souci. »</p>	<p>B : <u>vie scolaire</u></p> <p>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel et professeur principal d'une classe de troisième prépa-métiers. Une élève arrive un matin en cours avec des symboles nazis sur son sac et ses vêtements. »</p>
--	---

Si la nécessité d'une préparation a été évoquée pour la première partie, c'est avec une force redoublée que l'invitation est répétée pour la seconde partie. En effet, c'est presque une autre épreuve qui commence au moment où le candidat découvre les deux sujets qu'il va devoir traiter. Formellement, deux circonstances sont à surmonter : la première consiste justement à découvrir *in situ* la réalité des domaines et champs de réflexion portés par les deux sujets et la seconde à se projeter très vite car le temps laissé à la réflexion est court. Le candidat est placé directement au cœur d'une réflexion puis d'une autre, *in media res* comme on dirait pour un roman d'aventure. L'exercice que le candidat est invité à pratiquer comporte une bonne part d'exigence. Elle est d'abord formelle. A partir de deux énoncés (cf. exemples ci-dessus), le candidat doit tout d'abord analyser deux situations, l'une d'enseignement, l'autre de vie scolaire, dégager de ces analyses l'énoncé des deux problématiques pour ensuite avancer successivement des éléments de résolution adaptés et surtout conformes à un certain nombre de critères éthiques et réglementaires. Là est sans doute l'exigence forte, là est le principal de l'attente du jury, et aussi de l'institution.

Il s'agit dans cette seconde partie d'appréhender le futur de l'enseignant dans son écosystème professionnel et d'apprécier sa posture au sein de la collectivité, qu'il s'agisse de ses relations avec les partenaires internes ou externes de l'école. Comment le candidat se projette-t-il dans la communauté dans laquelle il va travailler ?

Du candidat, aspirant professeur, il est tout d'abord attendu qu'il convainque de sa capacité à incarner la posture d'un agent responsable de l'Éducation nationale, d'un fonctionnaire d'une administration d'État. C'est-à-dire de quelqu'un qui est capable, face à une situation difficile, de dépasser le stade des émotions sans perdre sa bienveillance et son sens de l'éducabilité des élèves, capable de dépasser le simple « bon sens », mais aussi de mobiliser des connaissances précises et fermes qui vont guider ses décisions et ses actions. Le candidat dans cette épreuve doit donc faire la preuve qu'il mesure combien l'usage des mots et des notions requiert de professionnalisme dans le dialogue avec les élèves, leurs parents et l'ensemble des partenaires de l'école. Le corpus de notions à connaître relève de ce qui est désigné aujourd'hui par l'expression « valeurs de la République ». Ces valeurs sont précisées dans les droits et les obligations de tout fonctionnaire. Elles constituent tout particulièrement le socle qui fonde la posture d'un professeur car non seulement il doit en faire une exigence pour lui-même mais il a pour mission de les enseigner aux élèves qui lui sont confiés.

Dans cette épreuve les candidats ne sont pas tenus à un savoir érudit, celui d'un spécialiste de droit public. Il n'est pas attendu qu'ils citent de mémoire la lettre de tel ou tel article, mais ils ont à connaître les repères législatifs récents qui formulent ou reformulent le cadre des valeurs et principes qu'ils auront à enseigner et faire vivre.

Cette familiarité souhaitée ne peut pas rester uniquement au plan théorique, c'est pourquoi, tous les candidats, mais en particulier ceux que le parcours personnel ou professionnel récent a tenu éloignés des établissements scolaires, auront tout intérêt à se rapprocher d'établissements proches de chez eux. Ils pourront y rencontrer des chefs d'établissement, des personnels d'éducation et des

professeurs titulaires expérimentés qui pourront les aider à se préparer en leur permettant de donner chair à des situations réelles, et donc très proches de celles sur lesquelles ils auront à se pencher le jour de l'épreuve du concours.

De cette manière, ils pourront apprendre à donner à leurs propositions d'éléments de résolution un caractère de vraisemblance bienvenu. S'il n'est pas attendu des candidats, par définition inexpérimentés, qu'ils présentent des solutions définitives, il est toutefois important qu'ils sachent proposer des actions concrètes, pragmatiques, effectivement réalisables. Il n'est pas attendu non plus que les candidats se sentent tenus de résoudre seuls les situations problématiques. C'est pourquoi les propositions doivent intégrer la notion de travail collaboratif au sein d'un collectif (collègues, services académiques), celle d'inscription dans un pilotage d'établissement (équipe de direction, projet d'établissement) et dans les principes de la co-éducation avec les parents. Elles devront surtout être conformes aux principes et valeurs de l'école dont par exemple la laïcité, la neutralité, la lutte contre toutes formes de discrimination, l'inclusion, le respect du droit à l'égalité des chances.

Par l'expression « entretien avec le jury », le candidat doit comprendre qu'il aura à entrer en interaction verbale et intellectuelle avec plusieurs personnes de professions diverses au sein de l'Éducation nationale, qui l'observeront, l'écouteront mais également réagiront en fonction de ce qu'il avancera. Ceci toujours avec bienveillance. Cette épreuve comporte tout à la fois une part d'artificialité (c'est une épreuve de concours, les sujets sont imposés), mais d'un autre côté, elle est en elle-même une situation « vraie », « authentique » de réflexion partagée dans laquelle il conviendra de tenir sa place, d'assumer sa part de responsabilité, meilleure manière de signifier sa bonne compréhension, déjà, du mot « posture ».

Nul doute que la formation statutaire permettra d'améliorer la prise en charge de ce type de situation, mais il reste néanmoins important que le candidat adopte déjà une posture éthique, que sa communication orale soit nuancée et adaptée à la situation et qu'il mette en avant sa volonté d'incarner physiquement son propos.

Quelques références utiles pour démarrer la préparation :

<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

<https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique>

<https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>

<https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246>

<https://www.education.gouv.fr/les-grands-principes-du-systeme-educatif-9842>

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/menh1012598a.htm>

Annexes

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont téléchargeables sous le lien :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-caplp-de-la-13>

Session 2024

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES :
ALLEMAND - LETTRES**

ALLEMAND

ÉPREUVE ORALE DE « LEÇON »

**Durée de préparation de l'épreuve : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

Tournez la page S.V.P.

1. Analyse et restitution en allemand (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous rendrez compte en allemand du document A en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel.

Document A: "Bauhaus zum Anziehen – Mode von Anne Gorke"

Source: DW deutsch – Euromaxx, 2019

<https://youtu.be/9KKZ7KBT9II>

Vous présenterez ensuite le ou les documents complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Ils peuvent être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale baccalauréat professionnel.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

2. Construction et présentation en français d'une séance (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous présentez en français au jury les objectifs d'une séance de cours en classe de terminale baccalauréat professionnel et exposez vos propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des documents complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrivez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

DOCUMENT B

B.1

Karl Lagerfeld - Steckbrief

Name	Karl Lagerfeld
Beruf	Designer, Unternehmer, Fotograf, Journalist, Manager, Hochschullehrer
Geburtstag	10.09.1933
Sternzeichen	Jungfrau
Geburtsort	Hamburg
Staatsangehörigkeit	Bundesrepublik Deutschland, Monaco
Größe	178 cm
Gewicht	60 kg
Familienstand	ledig
Geschlecht	männlich
Haarfarbe	weiß, verwendet zusätzlich Trockenshampoo, um die Haare noch weißer zu machen
Augenfarbe	braun
Sterbetag	19.02.2019
Sterbeort	Paris, Frankreich
Links	www.karl.com

B.2

Karl Lagerfeld - Wiki: Alter, Größe und mehr

Karl Lagerfeld war Modedesigner, Künstler und Fotograf. Als künstlerischer Direktor arbeitete er für das Modehaus Chanel und rief seine eigene Modelinie ins Leben.

Er wurde 1933 in Hamburg geboren. Sein Vater war Otto Lagerfeld, der Inhaber der Glücksklee-Milch GmbH. 1953 verließ Karl Lagerfeld zusammen mit seiner Mutter Deutschland und ging nach Paris, wo er eine Privatschule und das Lycée Montaigne besuchte. 1955 gewann Lagerfeld einen Preis für einen selbst entworfenen Wollmantel, woraufhin ihm eine Stelle bei Pierre Balmain angeboten wurde. 1959 wurde er freiberuflich für verschiedene Modehäuser tätig. Von 1963 bis 1978 entwarf er Kollektionen für Chloé.

Seine Deco-Kollektion mit Schwarz-Weiß-Drucken und asymmetrischen Schnitten brachte ihm 1972 internationale Anerkennung ein. 1983 wechselte Karl Lagerfeld zu Chanel, wo er als künstlerischer Direktor arbeitete und Designer sowohl für die Kollektion als auch für die Prêt-à-porter-Linie wurde. Seit 1965 entwarf er zudem für Fendi. 1984 gründete Karl Lagerfeld sein eigenes Label "Karl Lagerfeld", das allerdings nicht sehr profitabel war. 2005 kaufte Hilfiger die Marke "Lagerfeld", die Kollektionen wurden auf Modenschauen in Paris und New York präsentiert. Lagerfeld konzentrierte sich ab 2010 auf die Entwicklung einer Kollektion "Karl", die das niedrigere Preissegment bedienen sollte. Ende Januar 2012 wurde die Damenmode im Einzelhandel verkauft, die Herrenmode gab es etwas später.

Seit 2004 arbeitete der Designer mit zahlreichen Unternehmen zusammen. So entwarf er beispielsweise eine Kollektion für Hunde, einen Teddybären für Steiff im typischen Karl-Lagerfeld-Look und eine extravagante Flasche für Coca-Cola Light. Darüber hinaus entwarf Karl Lagerfeld eine Kollektion für den Schmuckhersteller Swarovski (Herbst/Winter 2010) sowie Schuhe, Kleidung und Accessoires für den Schuhhersteller Hogan (2010).

Lagerfelds Birma-Katze "Choupette" hat einen eigenen Wikipedia-Eintrag sowie Follower bei Instagram und Twitter.

Karl Lagerfeld starb am 19. Februar 2019 in Paris.

Source : <https://web.de/magazine/wirtschaft/thema/karl-lagerfeld>

DOCUMENT C

Mercedes-Benz und die Berlin Fashion Week: Mehr als ein Flirt

26. Januar 2018

FashionUnited: Seit wann ist Mercedes-Benz in der Modeförderung aktiv?

Bettina Haussmann: Das begann bereits vor 23 Jahren in den USA und Australien. 2007 sind wir mit Mercedes-Benz in die Fashion Week Berlin eingestiegen. Das war eigentlich das Sprungbrett, von dem aus wir das Engagement im Modebereich weltweit ausgebaut haben. Seither sind es weltweit etwas mehr als 60 Mode-Plattformen, die wir und unsere internationalen Kollegen unterhalten. Allein aus unserem Headquarter in Stuttgart könnten wir das nicht stemmen - da verlassen wir uns gerne auf unser globales Netzwerk. [...]

Welche Parallelen sehen Sie bei Mode und Mobility?

Bettina Haussmann: Ich glaube, dass es eine starke Verbindung zwischen Mercedes-Benz und Mode gibt, denn die Automobilindustrie und die Modebranche haben viele Schnittmengen. Sowohl mit dem Fahrzeug als auch mit seiner Kleidung drückt man ein gewisses Lebensgefühl aus. Die Fahrzeugentwicklungs- und Designphasen dauern allerdings aktuell noch sieben bis zehn Jahre - da muss sich die Mode natürlich in viel kürzerer Zeit neu erfinden. Bei uns wird das Geschäft aber auch immer schnelllebiger, da können wir uns viel von der Mode abgucken und auch gestalterisch können wir von der Mode viel lernen.

Made in Germany funktioniert bisher für Autos gut, aber für Mode eher mäßig. Was kann die Mode von Ihnen lernen?

Bettina Haussmann: Ich glaube, unser internationales Austauschprogramm für Nachwuchsdesigner kann dabei helfen. Seit 2009 stellen wir Designern aus aller Welt Show-Slots auf internationalen Modewochen zur Verfügung. So konnte jetzt ein chinesischer Designer in Mailand präsentieren und später sehen wir noch die Show einer österreichischen Designerin in Berlin (Anm.d.Red: Mercedes-Benz präsentierte zusammen mit der Zeitschrift Elle das Label Callisti). So versuchen wir, talentierten Designern ein Stück weit Starthilfe im In- und Ausland zu geben. Natürlich auch für deutsche Designer im Ausland.

Das heißt, Mercedes-Benz ist weiterhin langfristig interessiert und engagiert bei der Modeförderung?

Bettina Haussmann: Ja. Mode ist für uns eine der strategisch wichtigsten Sponsoring-Plattformen, die wir weltweit unterhalten. Deutschland ist unser Heimatmarkt und Berlin ist der Modestandort in Deutschland. Das Engagement in Berlin ist daher für uns selbstredend.

Source: <https://fashionunited.de/authors/barbara>

DOCUMENT D

Die deutschen Modemarken



Source : shutterstock



Source : Massen



Source : Makrea stickers



PHILIPP PLEIN

Source : Passion-stickers Logo



BIRKENSTOCK®

Source : Birkenstock Logo



Source : Joop Logo

DOCUMENT E

Nachhaltige Mode – Die Kleidung von morgen

Source: SWR Kultur, 19.8.2020, [Stephanie Eichler](#)

Umweltfreundliche Kleidung wird ohne belastende Chemikalien hergestellt, bestenfalls aus recyceltem Stoff oder mit Fasern, die in der Region angebaut werden und hält lange. Das finden die meisten gut, doch nur wenige kaufen sie tatsächlich.

Wie finde ich heraus, ob Mode umweltfreundlich ist?

Doch durch "Fridays for future" hat sich in den vergangenen Monaten das Bewusstsein für mehr Umweltschutz geschärft. Viele Menschen entscheiden sich dafür, auf neue Kleidung zu verzichten oder auf Nachhaltigkeit zu achten, auf Öko-Label wie GOTS, IVN Best und Made in Green. Oder auf den "grünen Knopf", den die Bundesregierung im September 2019 eingeführt hat. Sie alle garantieren Nachhaltigkeit entlang der gesamten Wertschöpfungskette, vom Anbau der Faser auf dem Feld bis zum Verkauf des fertigen Kleidungsstücks im Laden.

Nachhaltige Mode findet sich selten in Fußgängerzone

Nach Umfragen des Slow Fashion Forschungsprojektes findet rund die Hälfte der Konsumenten umweltfreundliche und faire Kleidung gut, aber kauft sie nicht. Ein Grund dafür: Kleidung wird häufig beim Bummeln durch die Stadt spontan erworben. Und in den üblichen Einkaufsgegenden ist nachhaltige Mode so gut wie nicht zu finden.

Das bedeutet: wer auf Öko-Kleidung umsteigen will, muss Pläne schmieden: Spezialisierte Geschäfte suchen und längere Anfahrtswege in Kauf nehmen. Dieser Aufwand schreckt viele Konsumenten ab. Ganz zu schweigen davon, dass Ökomode meist teurer ist.



Der Grüne Knopf ist das Label der Bundesregierung für faire Kleidung – eingeführt im September 2019

Öko-Mode zu günstigen Preisen

Nachhaltige Kleidung muss nicht mehr Geld kosten. Das will Holger Cebulla beweisen. Der Professor für Textilmaschinen- und Verfahrensentwicklung an der TU-Chemnitz, entwickelt Ökosocken, die extrem lange durchhalten und so die Geldbörse der Verbraucher schonen. Da Baumwollsockenrecht schnell löchrig werden, nutzt Cebulla Hanffasern, um Strümpfe an den empfindlichen Stellen besser zu verstärken. Diese Ökostrümpfe halten bis zu zehnmal solange wie herkömmliche Socken. Je länger die Lebensdauer des Strumpfes, desto weniger Baumwolle wird für neue Socken benötigt. Wasser und Energie werden gespart und es fällt weniger Müll an

Session 2024

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES**

LETTRES

**ÉPREUVES D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LEÇON**

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Conception et animation d'une séance d'enseignement :

Texte littéraire : Jean RACINE, *Phèdre*, 1677, Acte IV, scène 2 (extrait), de « Perfide, oses-tu... » à « ... et m'étouffent la voix » (pages 84-85 de l'édition Gallimard-Folio *Théâtre 2020*).

Vous proposerez la séance que vous aurez élaborée à partir du texte littéraire et de la question de langue. Vous aurez soin de justifier le choix du niveau de classe auquel vous destinez cette séance.

Question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel : l'étude des temps et modes verbaux de « Fuis, traître... » à « ... ta puissance immortelle. » (vers 10 à 27).

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 2,5. La note 0 est éliminatoire.

SCÈNE II
THÉSÉE, HIPPOLYTE

[...]

THÉSÉE

Perfide, oses-tu bien te montrer devant moi ?
Monstre, qu'a trop longtemps épargné le tonnerre,
Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre.
Après que le transport d'un amour plein d'horreur
5 Jusqu'au lit de ton père a porté sa fureur,
Tu m'oses présenter une tête ennemie,
Tu parais dans des lieux pleins de ton infamie,
Et ne vas pas chercher sous un ciel inconnu
Des pays où mon nom ne soit point parvenu.
10 Fuis, traître. Ne viens point braver ici ma haine,
Et tenter un courroux que je retiens à peine.
C'est bien assez pour moi de l'opprobre éternel
D'avoir pu mettre au jour un fils si criminel,
Sans que ta mort encor honteuse à ma mémoire,
15 De mes nobles travaux vienne souiller la gloire.
Fuis. Et si tu ne veux qu'un châtement soudain
T'ajoute aux scélérats qu'a punis cette main,
Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
20 Fuis, dis-je, et sans retour précipitant tes pas,
De ton horrible aspect purge tous mes États.
Et toi, Neptune, et toi, si jadis mon courage
D'infâmes assassins nettoya ton rivage,
Souviens-toi que pour prix de mes efforts heureux,
25 Tu promis d'exaucer le premier de mes vœux.
Dans les longues rigueurs d'une prison cruelle
Je n'ai point imploré ta puissance immortelle.
Avare du secours que j'attends de tes soins
Mes vœux t'ont réservé pour de plus grands besoins.
30 Je t'implore aujourd'hui. Venge un malheureux père.
J'abandonne ce traître à toute ta colère.
Étouffe dans son sang ses désirs effrontés.
Thésée à tes fureurs connaîtra tes bontés.

HIPPOLYTE

D'un amour criminel Phèdre accuse Hippolyte ?
35 Un tel excès d'horreur rend mon âme interdite ;
Tant de coups imprévus m'accablent à la fois,
Qu'ils m'ôtent la parole, et m'étouffent la voix.

[...]